

RAPPORT ANNUEL DE L'INDUSTRIE CIMENTIÈRE BELGE 2015



Sommaire

| | |
|---|----|
| Avant-propos | 4 |
| L'industrie cimentière belge | 5 |
| « RE » : une nouvelle communauté dans un monde qui change | 6 |
| La conjoncture économique..... | 8 |
| Une industrie soucieuse de l'environnement | 18 |
| Communication..... | 24 |
| Le Département Promotion, Recherches et Développement : | |
| quelques faits marquants de 2015 | 28 |
| Annexes statistiques..... | 36 |



FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE CIMENTIÈRE BELGE asbl

Boulevard du Souverain, 68 • 1170 Bruxelles
Tél. : 02 645 52 11 • Fax : 02 640 06 70
info@febelcem.be • www.febelcem.be

Membres



s.A. Cimenteries CBR
Chaussée de la Hulpe, 185
1170 Bruxelles
Tél. : 02 678 32 11
Fax : 02 660 64 33
www.cbr.be



s.A. Holcim (Belgique)
Avenue Robert Schuman, 71
1401 Nivelles
Tél. : 067 87 66 01
Fax : 067 87 91 30
www.holcim.be



s.A. Compagnie des
Ciments Belges « CCB »
Grand-Route, 260
7530 Gaurain-Ramecroix
Tél. : 069 25 25 11
Fax : 069 25 25 90
www.ccb.be

Conseil d'Administration 2015

PRÉSIDENT

L. Beauchemin

ADMINISTRATEURS

A. Jacquemart
L. Van Camp

R. Köhler

B. Decléty
S. Schmidt
F. Vitaletti



Photo de couverture

Jasmine Van Hevel

RÉALISATION

Images de Marc sprl

ÉDITEUR RESPONSABLE

André Jasienski

Dépôt légal : D/2016/280/1

AVANT-PROPOS

Au regard des derniers renseignements obtenus auprès de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), le secteur de la construction a finalement connu l'an dernier une croissance de 1,9%, légèrement supérieure à la croissance moyenne de l'économie belge limitée à 1,4%. Pour l'industrie cimentière, avec une consommation de 6.403.460 tonnes en 2015, le secteur a également renoué avec une croissance de 4,6%, qui s'explique en partie, comme en 2011, par des conditions climatiques favorables et un développement des bâtiments résidentiels neufs en croissance de 3%.

Cet accroissement doit toutefois être tempéré car les livraisons des membres de FEBELCEM sur le territoire n'ont connu qu'une hausse relative de 1,0%, au profit des importateurs qui voient leurs livraisons progresser de 18,1%, leur permettant ainsi d'atteindre 23,6% des parts de marché en Belgique.

Les prévisions dans la construction pour l'année 2016, sont difficiles à établir. Il s'avère cependant que les appréciations conjoncturelles des entrepreneurs sont pessimistes. La situation économique rendra sans doute encore les investissements des entreprises et des particuliers forts prudents. À moyen terme, le secteur de la construction ne semble pas pouvoir espérer de reprise significative en 2016. Au vu de cette situation, si la consommation reste stable en 2016 par rapport à 2015, tout le monde sera content. Nous pouvons espérer un léger accroissement de 1% pour 2017, voire 2018.

Parmi les enjeux de nos industries, les éléments suivants restent d'une actualité brûlante :

- la compétitivité et le coût de la main-d'œuvre,
- le coût de l'énergie et la surcharge sur le photovoltaïque,
- le prélèvement kilométrique sur le transport des produits pondéreux.

En 2015, nos entreprises ont encore investi près de 26 millions d'euros dans leurs installations et elles restent volontairement confiantes dans l'avenir. Le paysage industriel cimentier change également. En 2015, Lafarge et HOLCIM ont fusionné pour devenir le numéro un mondial du secteur. Un rachat du groupe Italcementi par le groupe HeidelbergCement est en cours et requiert, au niveau belge, la revente de CCB à un nouvel acteur, encore inconnu à ce jour.

Enfin, rappelons que les défis sont nombreux. La croissance démographique, le retour des populations en milieu urbain, la sécurité, la mobilité à développer dans l'ensemble des modes de transports,... sont autant d'enjeux où notre matériau, le ciment et par conséquent le béton, offre des solutions durables.

Louis Beauchemin
Président de FEBELCEM



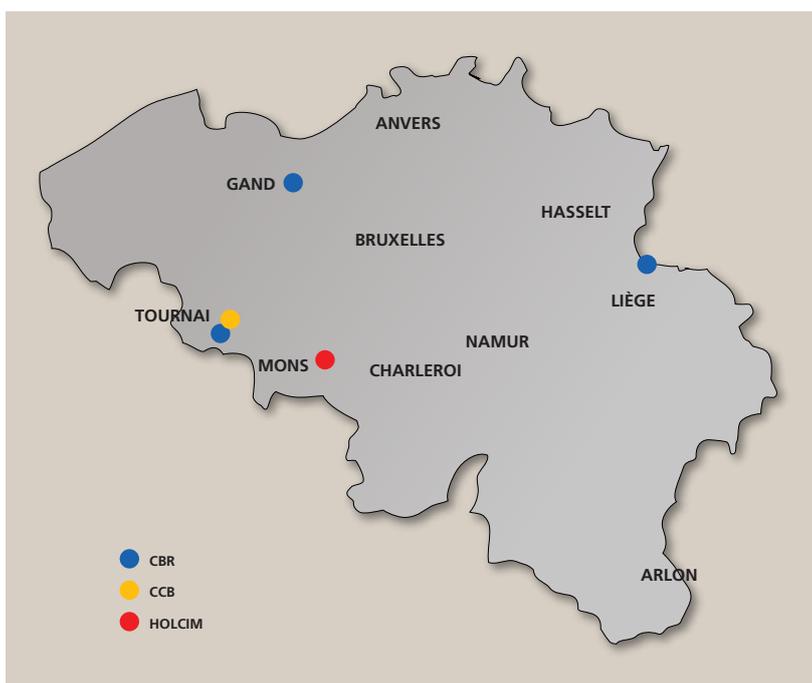
L'INDUSTRIE CIMENTIÈRE BELGE : QUELQUES CHIFFRES CLÉS

L'industrie du ciment est un des « fondamentaux » du paysage industriel belge avec ses trois entreprises, CBR, Holcim Belgique et CCB, réparties sur cinq sites, dont quatre en Wallonie (pour des raisons géologiques). Cette industrie participe depuis son origine à la croissance de l'économie belge en y jouant un rôle d'acteur majeur, que ce soit en termes de chiffre d'affaires, d'emplois directs et indirects, d'investissements, d'exportations et de produits de qualité qui répondent aux nouvelles exigences de la construction durable.

QUELQUES DONNÉES CLÉS

- Les trois sociétés cimentières en Belgique sont CBR, Holcim Belgique et CCB. Elles font partie de grands groupes internationaux : HeidelbergCement, Lafarge Holcim et Italcementi.
- Cinq sites de production en Belgique, dont quatre en Wallonie (Gand, Lixhe, Antoing, Obourg et Gaurain).
- Un chiffre d'affaires de 436,8 millions d'€ en 2015.
- Une moyenne d'investissements annuels sur les cinq dernières années d'environ 28,1 millions d'€. En 2015, 26,1 millions d'€ d'investissements.
- 1.021 travailleurs, pour l'essentiel une main d'œuvre qualifiée compte tenu de la modernisation croissante des équipements et de l'automatisation progressive du processus de production.
- 15.800 emplois indirects si l'on prend en compte les secteurs connexes du béton prêt à l'emploi, du béton préfabriqué et des granulats.
- Une consommation de ciment en 2015 de 6.403.460 tonnes, en progression de 4,6% par rapport à 2014.

Implantation des sites de production de l'industrie cimentière en Belgique.



« RE : UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DANS UN MONDE QUI CHANGE »

Pieter T'Jonck est architecte, critique culturel et, depuis juin 2015, rédacteur en chef du magazine d'architecture A+. En d'autres termes, il a les deux pieds dans la pratique quotidienne de la construction, il essaie aussi de voir l'architecture dans une perspective plus vaste, résumée en un seul préfixe : le « RE » pour recycler, réhabiliter, reconstruire, repenser... Par sa position, il suscite le débat et incite la profession à se forger des opinions.

FEBELCEM a interrogé Pieter T'Jonck sur sa conception de la « durabilité » et de la « construction durable » : des notions qui font l'actualité de la construction depuis plus de deux décennies et qui sont désormais omniprésentes dans l'esprit de tous les acteurs. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Sommes-nous sur la bonne voie et comment faut-il continuer ? Quelle mission prévoit-il pour le magazine A+ ?

« Le secteur de la construction connaît actuellement des évolutions sociétales qui influencent profondément la construction. La tâche la plus urgente à cet égard est de tendre vers un mode de construction plus durable. L'exemple le plus évident et bien connu est que les bâtiments doivent être pratiquement autonomes en matière d'énergie, bien sûr, mais ce n'est pas tout, car des outils d'évaluation comme le BREEAM ou le LEED montrent qu'il faut tenir compte de facteurs bien plus nombreux qu'avant, pour le choix et l'utilisation des matériaux de construction, et même l'implantation des bâtiments dans un contexte plus vaste, afin de réaliser des ouvrages pouvant réellement être qualifiés de « durables ». Ces

certifications sont rassurantes certes, mais dans certains cas elles sont inadéquates pour évaluer des bâtiments aux performances exceptionnelles et leur accorder de bonnes notes.

« ZERO TECHNOLOGY BUILDING »

Un exemple frappant de cette lacune est l'immeuble du bureau d'architectes autrichien Baumschlager&Eberle : en effet, ce bâtiment ne consomme pratiquement aucune énergie et il est construit en matériaux extrêmement durables, mais il fonctionne sans ventilation artificielle, sans système sophistiqué de chauffage et de refroidissement, etc., parce que le bâtiment est tel, en soi, que toutes ces techniques sont superflues. Non seulement c'est un bâtiment « zéro énergie », mais c'est aussi un bâtiment « zéro technologie », que ces labels ne reconnaissent pas. Il n'est pourtant pas bien difficile de démontrer qu'un bâtiment sans techniques est extrêmement durable, car de ce fait, il ne nécessite ni entretien, ni réparation, ni vérification, ni réglage, etc. Ce à quoi les labels

Pieter T'Jonck (1960) est un ingénieur architecte diplômé de la KULeuven. Il a suivi des stages et travaillé - entre autres - pour les bureaux de Paul van de Poel (plus tard « Stramien » à Anvers) et de Stéphane Beel (Bruges).

Il inaugure son propre bureau en 1987, ce qui ne l'empêche pas de collaborer notamment avec Leo van Broeck et Bruno Dercon. En 1997, il fonde la société « T'Jonck-Nilis Ingenieur-Architecten » en partenariat avec l'architecte Wouter Nilis. Ensemble, ils ont remporté de nombreux prix et mentions. Leurs travaux ont également fait l'objet de diverses publications.



Peter T'Jonck a donné cours dans différentes institutions : UGent, Kask Gent, Academie Antwerpen, Dasarts Amsterdam. Il écrit des articles sur l'architecture et l'urbanisme, mais aussi sur le théâtre, la danse et les arts visuels, pour des magazines et des livres belges et internationaux.

En 2012, il fut curateur de la triennale « Superbodies » pour les arts visuels, le design et la mode à Hasselt. Depuis

le premier juin 2015, il est rédacteur en chef du magazine « A+ Architecture in Belgium ». Il a ainsi pris sur ses épaules la ligne éditoriale et le renouvellement de ce magazine.

Pieter T'Jonck vit et travaille à Louvain.



AZ Groeninge - Arch. Baumschlager&Eberle © Diathèque febe

s'arrêtent fort peu aussi, c'est qu'il faut sans doute mieux examiner ce qu'il est possible de faire du patrimoine existant. Aujourd'hui, les nouveaux projets sont automatiquement abordés en prévoyant de nouvelles constructions, mais ce n'est pas indispensable. Une approche alternative de ce type requiert une démarche totalement différente de tous les partenaires au processus de construction : « ce qui existe » ne relève plus nécessairement ou très rarement du portefeuille du propriétaire ou du promoteur. Il faudrait donc trouver une comparaison à l'échelle de zones plus grandes, d'un grand quartier urbain par exemple ou même une ville entière ou d'une région, pour en arriver autrement à de nouveaux projets qui recyclent les constructions existantes.

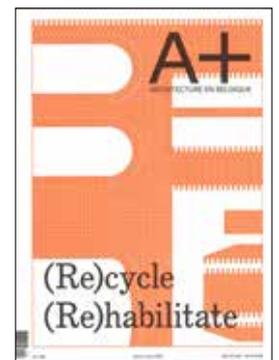
Des projets de ce type supposent une approche foncièrement différente de tous les protagonistes du processus de construction, des auteurs du projet aux producteurs, promoteurs et bien sûr aux acheteurs et utilisateurs, en passant par les ingénieurs. Pour les architectes, cela commence sur la table à dessin. Ou plutôt avant même de commencer à dessiner : ils doivent d'abord évaluer le contexte plus large. Pour les producteurs, cela signifie qu'ils doivent réfléchir davantage en fonction des différentes situations et demandes, et il en va de même pour les promoteurs.

RECYCLER, RÉNOVER, REPENSER

Cela nous amène au magazine et à l'organisation A+. Dans le passé, la revue s'est trop souvent

enfermée dans son cocon de « bonne architecture », prêchant exagérément pour sa chapelle. Nous ne pouvons ou nous ne voulons plus nous le permettre. Non pas que nous soyons soudain d'avis que la bonne architecture n'est plus nécessaire, au contraire, mais aujourd'hui nous devons chercher d'autres repères pour déterminer ce que nous entendons par là. Un débat intense doit s'ouvrir au plus vite sur le cap à prendre pour la conception et l'enseignement. Cette année, nous mettons donc tout sous le signe du préfixe RE : recycler, rénover, repenser, etc.

Mais il y a plus encore : l'étroite interconnexion de tous les partenaires du processus de construction évoquée ci-dessus signifie aussi que la revue doit faire participer les autres partenaires de la construction à la discussion plus souvent et plus intensément. Le débat que nous menons porte en fait sur la place et le rôle du secteur de la construction dans un monde en mutation rapide. C'est pourquoi nous faisons aujourd'hui la démarche de faire une revue toute neuve, mais aussi de restructurer le site Web pour en faire un endroit où une « communauté » devient visible et peut entamer le dialogue. Nous sommes d'avis que les architectes ne sont pas les seuls membres de cette communauté, qui englobe tous les autres intervenants du processus de construction pouvant contribuer à donner un nouvel élan à l'architecture et à l'urbanisme. Vous en entendrez encore parler ces prochains mois. »



LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION EN 2015

(Sources : Confédération de la Construction et EUROCONSTRUCT)

Fin 2015, les prévisions de croissance pour l'année dans le secteur de la construction étaient plutôt pessimistes, de l'ordre de +0,3%, comme l'indiquait le rapport d'EUROCONSTRUCT de décembre 2015. Ces prévisions ont toutefois depuis lors été nettement revues à la hausse et l'ICN (l'Institut des Comptes Nationaux) estime actuellement cette expansion économique à +1,9%. Le secteur de la construction a donc finalement, et une fois de plus, gardé la tête hors de l'eau en 2015, comparé à la moyenne de l'économie belge dont le taux de croissance est évalué lui à 1,4%. Le secteur a donc connu une croissance supérieure à la croissance moyenne de l'économie belge. Une météo favorable tout au long de l'année 2015 a sans doute partiellement contribué au maintien de cette situation,

mais cette explication n'est, en soi, pas suffisante. Le secteur du bâtiment résidentiel a connu une croissance de 3% marquée par la construction d'un grand nombre d'immeubles à appartements dans les grandes villes.

Si l'activité dans le bâtiment résidentiel neuf a bénéficié de cette évolution positive en 2015, le secteur des bâtiments non résidentiels neufs a connu un recul estimé à -3%. Le secteur de la rénovation a lui maintenu une croissance estimée à environ +3%.

Quant au secteur du génie civil, force est de constater qu'en cette année 2015 il aura retrouvé une croissance d'environ 3% après avoir reculé ces dernières années.

Malgré cette situation surprenante de fin 2015, le contexte économique reste difficile au vu du carnet de commandes de certaines entreprises et de l'évolution de l'emploi salarié dans la construction toujours en recul de -2%.



© Eric Schelstraete

Le bâtiment résidentiel

Le secteur du bâtiment résidentiel neuf a donc connu un taux d'activité en hausse de l'ordre de +3% en 2015. Ce résultat encourageant s'explique par des circonstances exceptionnelles. En effet, avant l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 de nouvelles exigences de performances énergétiques plus sévères en Flandre, et donc plus coûteuses, les candidats bâtisseurs se sont empressés d'introduire leurs demandes de permis de bâtir avant le 31 décembre 2013. Cette augmentation des permis de bâtir s'est traduite en activités de construction durant les années 2014 et surtout 2015.

Le nombre de rénovations autorisées pour des immeubles de logement a également connu une croissance de +3%, équivalente à la croissance de 2014 qui avait été de +3,2%. Cette évolution positive pour ce secteur semble logique : la rénovation des bâtiments est nécessaire et elle entraîne globalement des investissements moindres qu'une construction neuve.

Le bâtiment non résidentiel

L'activité dans le secteur du bâtiment non résidentiel a continué à perdre de son dynamisme et a encore reculé d'environ -3%, par rapport à 2014 qui avait déjà connu un recul de même ampleur (-2,8%). De plus, la tendance moyenne continue à s'orienter vers des bâtiments de plus petite taille.

Le génie civil

Les investissements publics ont enfin connu une hausse en 2015, estimée à +5,7%, après deux années de repli. Cette situation s'explique par une nécessité d'investir dans l'entretien des infrastructures. A l'analyse, on constate donc un carnet de commandes des entreprises de voiries mieux rempli en 2015 qu'en 2014 et un nombre d'adjudications publiques pour des travaux de génie civil également en augmentation en 2015. Ce n'est toutefois pas suffisant. En effet, pour rappel, les investissements publics en Belgique restent très faibles, de l'ordre de 2,2%, par rapport à une moyenne européenne supérieure à 3% du PIB (Produit Intérieur Brut).

LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION EN 2016

Alors que les experts prévoient un taux de croissance de l'économie belge de 1,2%, les prévisions dans la construction pour l'année 2016 seront, une fois de plus, difficiles à établir. Les appréciations conjoncturelles des entrepreneurs restent pessimistes au cours du premier trimestre 2016 et elles se détériorent même au vu d'une chute dans l'octroi des permis de bâtir d'environ -15%. Le génie civil devrait être l'un des seuls secteurs à progresser lentement en 2016.

Les prévisions devront donc encore être confirmées, mais les difficultés économiques subsistent en cette année 2016 dans un contexte de chômage qui ne régresse pas.

À moyen terme, le secteur de la construction doit pouvoir espérer une reprise en 2017, voire 2018, année d'élections communales. D'année en année, les perspectives de croissance reculent. La quantité de logements neufs devra toutefois encore augmenter, au vu de l'évolution démographique.

Le bâtiment résidentiel

Suite à la situation favorable de l'année 2015 dans le logement résidentiel neuf, l'activité dans ce secteur devrait connaître, d'après la Confédération de la Construction, un déclin estimé à environ -7,5% en 2016. Ce déclin s'explique notamment



Arch. bureau Androl © Photo Georg Schmidthals

par la chute, estimée à -15%, des demandes en permis de bâtir. Le secteur immobilier belge voudrait rester dynamique mais les difficultés de financement des ménages, la perte de confiance en l'économie et le chômage restent autant d'éléments défavorables.

La traditionnelle stabilité du secteur de la rénovation semble se maintenir malgré les difficultés financières des ménages. La Confédération Construction espère encore une croissance de +3% par rapport à 2015, et cela malgré la modification du taux réduit de 6% de TVA qui, dès le 1^{er} janvier 2016, est appliqué aux travaux de rénovation des bâtiments âgés de plus de 10 ans au lieu de seulement 5 ans auparavant.

Le bâtiment non résidentiel

D'après les analyses d'EUROCONSTRUCT et de la Confédération Construction, l'activité dans le secteur du bâtiment non résidentiel connaîtra un accroissement en 2016 estimés à +7,5%. Cette prévision favorable se fonde sur le nombre de permis de bâtir en hausse en 2015 (+10%) octroyés dans ce secteur et sur la poursuite du programme de construction des écoles en Région flamande.

Le génie civil

Le contexte, dans le secteur du génie civil, semble évoluer de manière différente par rapport aux prévisions des dernières années. En effet, les autorités publiques semblent enfin décidées à réinvestir dans ce secteur qui en a grandement besoin. La hausse observée fin 2015 pourrait se poursuivre modérément en 2016, d'environ +1%, selon les dernières estimations.

L'espoir du secteur est que les effets du prélèvement kilométrique sur les transports de marchandises introduit le 1^{er} avril 2016 conduisent rapidement à un accroissement des moyens consacrés aux travaux de génie civil. Le récent plan Infrastructures du Ministre des Travaux Publics de la Région wallonne est ambitieux et conduira à terme à un développement et à l'entretien de nos réseaux. De même, la Région flamande envisage quelques grands travaux devant permettre d'améliorer la mobilité dans notre pays, mobilité dont les carences actuelles sont en passe d'étouffer notre développement économique.



© Diathèque FEBELCEM

LES INDICATEURS DE PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE CIMENTIÈRE BELGE

La consommation de ciment gris en Belgique

En 2014 déjà, avec une consommation de 6.123.118 tonnes, le secteur renouait avec une légère croissance de 1,4% par rapport à 2013. L'année 2015, quant à elle, connaît un nouvel accroissement, assez inattendu et plus conséquent, de 4,6% pour atteindre une consommation de 6.403.460 tonnes, plaçant ainsi 2015 comme une très bonne année. Cet accroissement s'explique une nouvelle fois, comme en 2011, par des conditions climatiques favorables tout au long de l'année et par la construction résidentielle neuve qui a connu un développement de 3% en 2015, comme expliqué ci-avant.

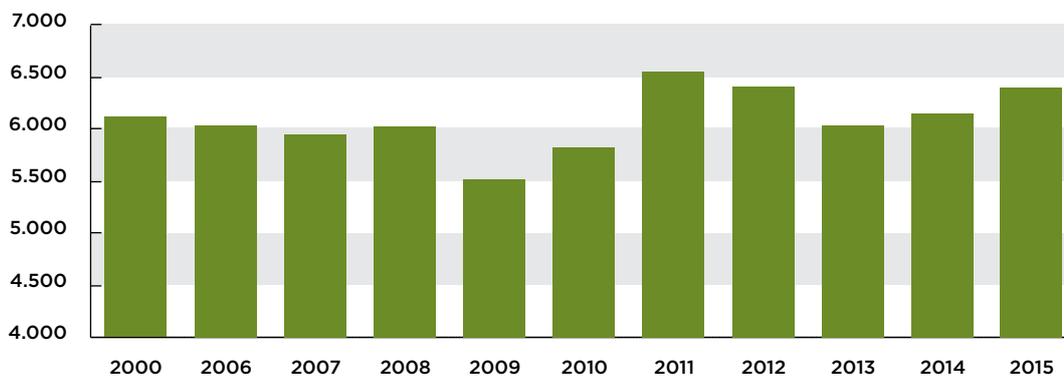
Grâce à cette situation, la moyenne de consommation des cinq dernières années (2011-2015) atteint 6.306.000 tonnes. Ces chiffres sont très bons par rapport à la moyenne des cinq années précédentes (2006-2010) qui se tenait à 5.874.000 tonnes.

Toujours d'un point de vue comparatif, le volume consommé en 2015 est supérieur de 6,2% à la moyenne des dix dernières années (de 2005 à 2014), moyenne qui s'élève à 6.029.000 tonnes.

Le secteur de la construction se sera donc, une fois de plus, bien défendu en 2015, malgré les prévisions pessimistes, et cette tendance se sera bien marquée dans la consommation de ciment.

Consommation de ciment gris en Belgique

x Ktonnes



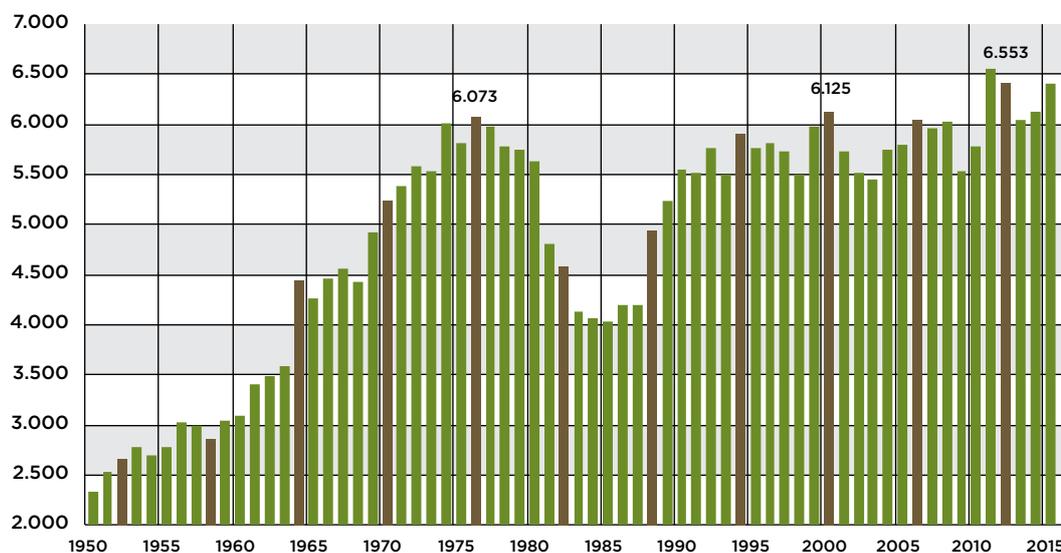
Source : FEBELCEM

Le graphique ci-dessous, présenté maintenant depuis plusieurs années dans nos rapports, retrace quant à lui l'évolution de la consommation de ciment en Belgique de 1950 à nos jours. Il montre aussi comment les années d'élections communales connaissent systématiquement un pic en comparaison aux années qui les précèdent.

Avec une consommation de 569 kg de ciment par habitant en 2015, le Belge conserve confiance dans les constructions en béton, qualifiées de durables et économiques. Depuis 1990, cette moyenne – l'une des meilleures en Europe - se situe au-dessus de 550 kg par habitant comme le montre le graphique ci-après.

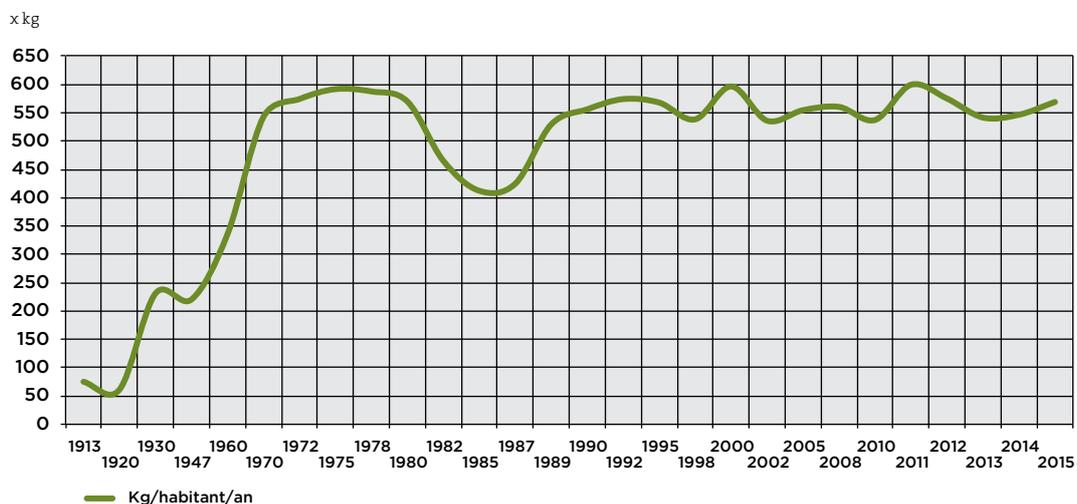
Evolution de la consommation de ciment gris sur la période 1950-2015 (colonne en brun : année d'élections communales)

x Ktonnes



Source : FEBELCEM

Evolution de la consommation de ciment gris en Belgique de 1913 à 2015 en kg par habitant par an



Source : FEBELCEM - INS

LES PERSPECTIVES POUR 2016

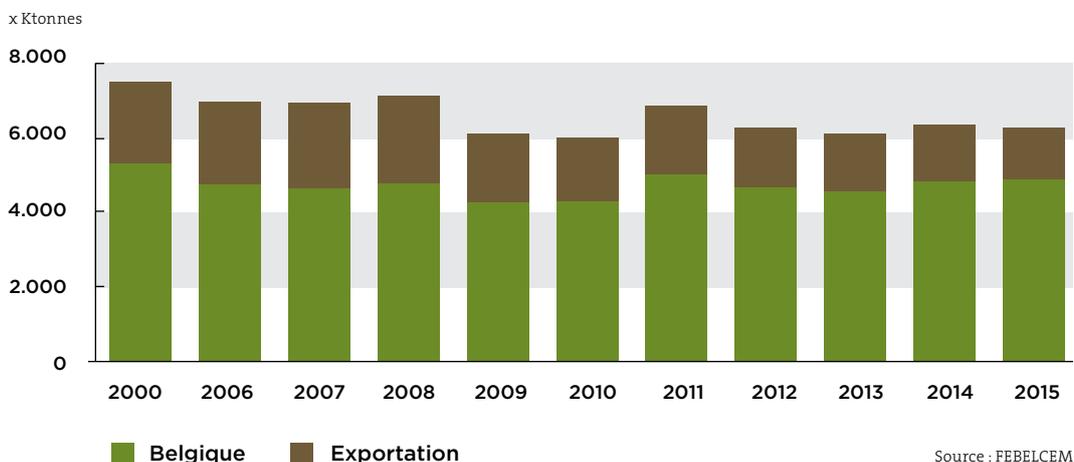
Pour 2016, il faut espérer que la consommation de ciment se maintienne à son niveau de 2015, ce qui pourrait être considéré comme un grand succès au vu, d'une part, de la très bonne performance de 2015, et d'autre part, des perspectives annoncées ci-avant. En effet, le bâtiment résidentiel va régresser, or, il représente à lui seul 46% des investissements dans la construction. Le secteur du non résidentiel, estimé en croissance pour 2016, représente 37% des investissements, et enfin, le génie civil stagne avec 17% des investissements.

Notre secteur reste attaché à l'espoir de voir la construction finir par progresser. Peut-être pourra-t-on enregistrer un accroissement de 1% pour 2017, voire 2% pour 2018, année d'élections communales. Par ailleurs, l'économie incite les épargnants à investir dans la brique et la consommation de ciment devrait évoluer en regard des perspectives évidentes en besoins liés à la construction durable... besoins où le béton, par ses qualités intrinsèques déjà mentionnées à diverses reprises, est le matériau de construction par excellence.



© Eric Schelstraete

Livraisons de ciment des membres de FEBELCEM en Belgique et à l'exportation



LES LIVRAISONS DES MEMBRES

La performance de consommation observée en 2015 doit toutefois être tempérée, car les livraisons des membres de FEBELCEM sur le territoire n'ont connu qu'un accroissement de +1%, au profit des importateurs qui, selon les statistiques officielles issues de la Banque Nationale de Belgique, voient leurs livraisons progresser de +18,1%, couvrant ainsi 23,6% des parts du marché belge.

Les livraisons totales de ciment gris des membres de FEBELCEM expédiées en 2015 atteignent seulement 6.275.215 tonnes contre 6.363.654 tonnes en 2014, marquant ainsi une régression de 1,4% par rapport au niveau atteint en 2014 (soit 88.439 tonnes de moins).

Pour connaître les livraisons totales de nos membres, il y a lieu d'y ajouter les livraisons de clinker à l'exportation, non reprises dans le tableau ci-avant. Le total général s'élève alors à 6.925.253 tonnes en 2015 contre 7.228.788 tonnes en 2014, soit une diminution de -4,2%.

LES LIVRAISONS DES MEMBRES SUR LE MARCHÉ BELGE

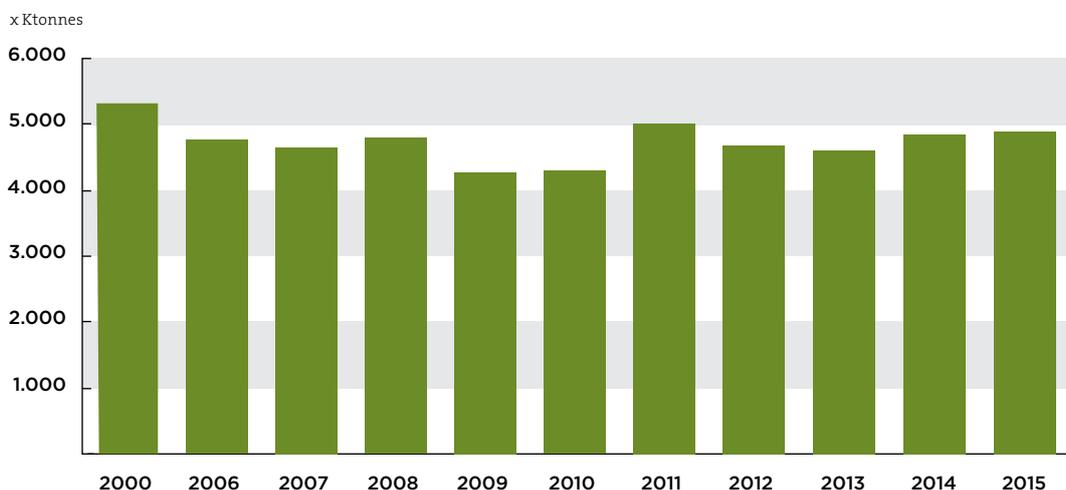
Les livraisons des membres sur le marché national se sont élevées à 4.890.842 tonnes à fin décembre 2015 contre 4.842.566 tonnes en 2014. Comme déjà signalé, il s'agit là d'une légère augmentation de 1%, soit 48.276 tonnes de plus par rapport au tonnage livré en 2014.

Les livraisons de l'industrie cimentière belge ont donc peu progressé sur son marché, qualifié de stable pour 2015. Ce sont bien les importateurs qui ont profité de la situation, ce qui maintient donc un marché national tendu.



© Diathèque CBR

Livraisons des membres de FEBELCEM sur le marché belge



Source : FEBELCEM

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, et en comparaison avec le tonnage record livré en 2000 de 5.321.000 tonnes, le niveau atteint en 2015 est inférieur de 430.000 tonnes, ce qui représente quelque 8% de moins.

Le seuil symbolique de moins de 10% des livraisons de ciment emballé sur le marché belge en 2015, à savoir 7%, pour 93% de livraisons en vrac, est resté sensiblement équivalent à 2014.

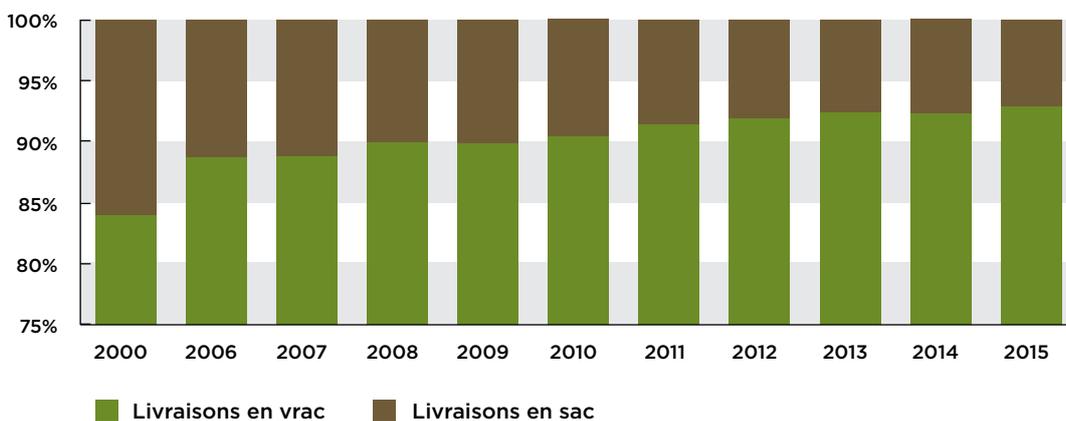
Les livraisons des membres par mode de conditionnement

Par rapport à 2014, le tonnage livré en vrac a augmenté de 1,7% et celui des livraisons en sac a diminué de 7,3%.

LES LIVRAISONS DES MEMBRES PAR CATÉGORIES D'ACHETEURS

Le secteur du béton prêt à l'emploi reste toujours le premier consommateur de ciment des membres de FEBELCEM. En chiffres absolus,

Livraisons des membres par mode de conditionnement



Source : FEBELCEM

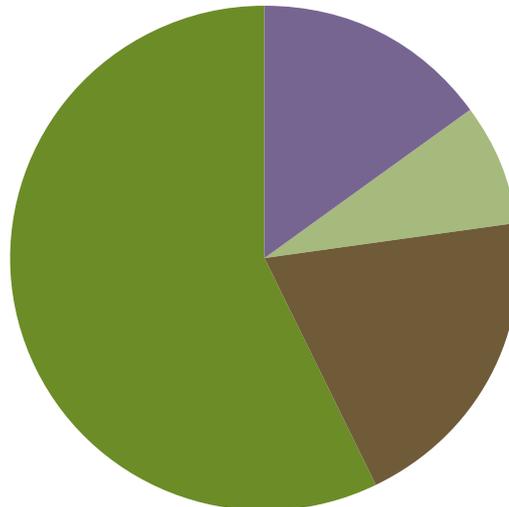
il absorbe aujourd'hui 56,6% des livraisons intérieures pour 55,3% en 2014 et reste donc en légère croissance. Concrètement, ce secteur augmente son tonnage de +3,4% par rapport à l'an dernier pour atteindre 2.767.060 tonnes en 2015 contre 2.676.345 tonnes en 2014.

Le secteur des produits en béton manufacturé et des fibres-ciment régresse, lui, de 0,3% par rapport au volume atteint en 2014. Avec 1.000.194 tonnes livrées en 2015, la part relative de ce secteur s'élève à 20,4% des livraisons des membres, pour 20,7% en 2014, avec 1.003.593 tonnes.

Les livraisons sur chantier se sont élevées à 742.753 tonnes, un niveau totalement équivalent à celui de 2014 qui était de 742.229 tonnes. La part relative de ces livraisons dans les livraisons intérieures se situe aujourd'hui à 15,2%, pour 15,3% en 2014.

Enfin, le négoce diminue à 7,8% en 2015, connaissant une baisse des quantités livrées de -9,4%, totalisant 380.835 tonnes en 2015 pour 420.399 tonnes en 2014.

Livraisons des membres par catégories d'acheteurs



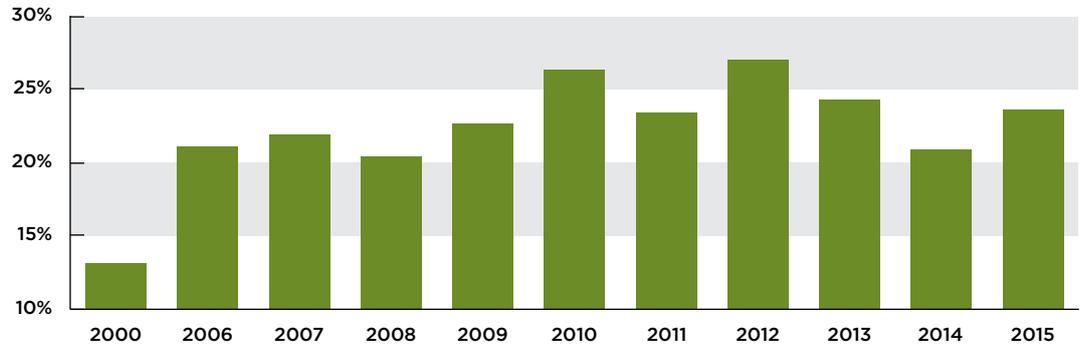
- Béton prêt à l'emploi 56,6%
- Produits en béton & fibres-ciment 20,4%
- Livraisons au négoce 7,8%
- Livraisons sur chantiers 15,2%

Source : FEBELCEM



© Diathèque FEBELCEM

Importations de ciment gris en Belgique



Source : INTRASTAT / FEBELCEM

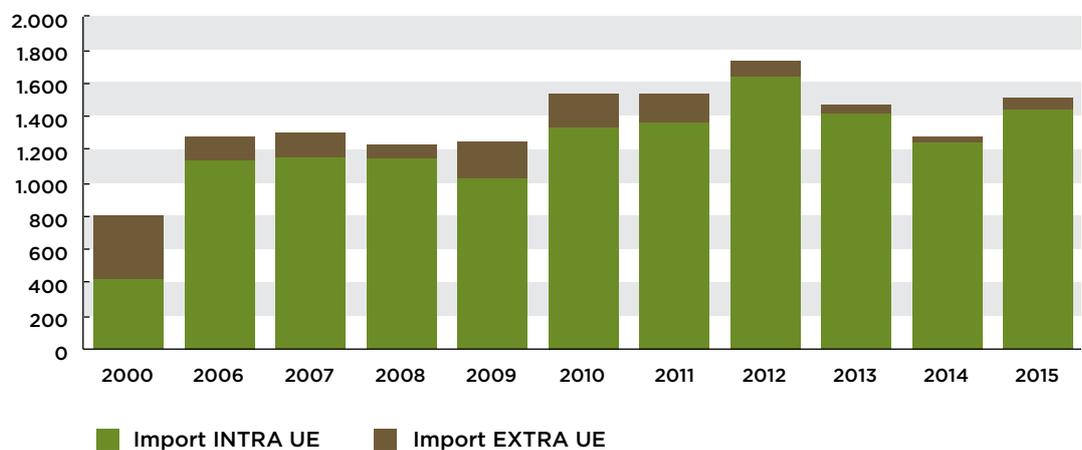
Les importations de ciment gris en Belgique

Les importations en 2015 ont, comme déjà signalé, drastiquement augmenté en 2015 de 18,1%, s'élevant à 1.512.618 tonnes, contre 1.280.552 tonnes en 2014, soit 232.066 tonnes de plus. Cette augmentation porte la part de marché des importateurs à 23,6% contre 21% en 2014.

En ce qui concerne la provenance des volumes importés, 95,3% sont d'origine intra-communautaire (avec un volume importé de 1.445.106 tonnes en 2015) pour 4,7% d'importations issues de pays extra-communautaires (soit 67.512 tonnes).

Importations INTRA et EXTRA UE

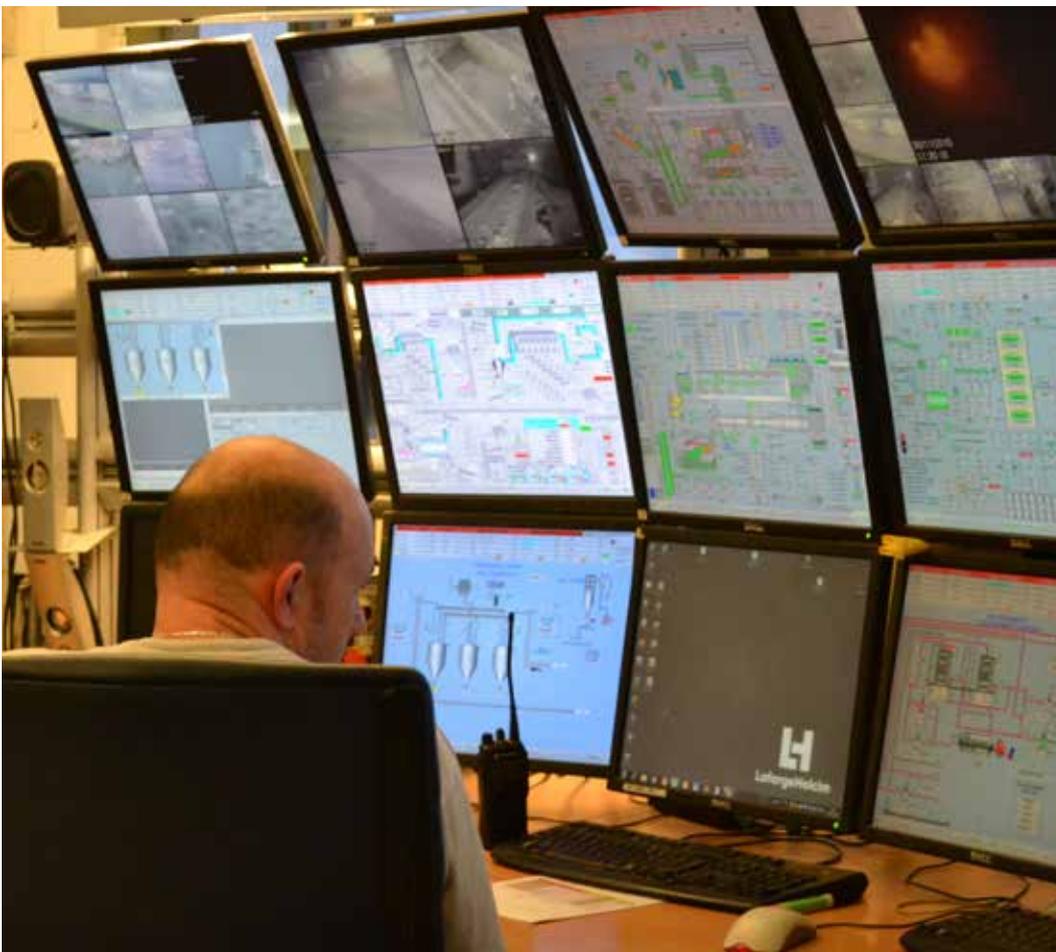
x Ktonnes



Source : INTRASTAT / FEBELCEM



© Diathèque CCB



© Eric Schelstraete

LES INVESTISSEMENTS EN CIMENTERIE

Les investissements des membres de FEBELCEM s'élèvent à 26,1 millions d'euros en 2015. Ce montant est en diminution par rapport au montant investi en 2014 (- 12,9%). Il est inférieur de 16,8% à la moyenne des cinq dernières années.

92,1% des montants investis en 2015 sont destinés aux machines, installations et véhicules neufs ou usagés. 7,9% ont été attribués à la construction de bâtiments, d'ouvrages ou à la réparation d'ouvrages. Il est à noter que quelques 2,1% du total de ces investissements étaient destinés à la protection de l'environnement.

UNE INDUSTRIE SOUCIEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

L'industrie cimentière est un acteur important du paysage économique belge, cela va de pair avec des responsabilités environnementales considérables. Le chapitre qui suit fait état des grands dossiers liés au secteur.

ACCORD DE BRANCHE

En 2013, le secteur cimentier s'est engagé dans un nouvel accord de branche avec la Région wallonne visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à améliorer son efficacité énergétique durant la période courant de 2013 à 2020.

Les objectifs des entreprises contractantes de l'industrie cimentière wallonne, globalisés au niveau sectoriel visent :

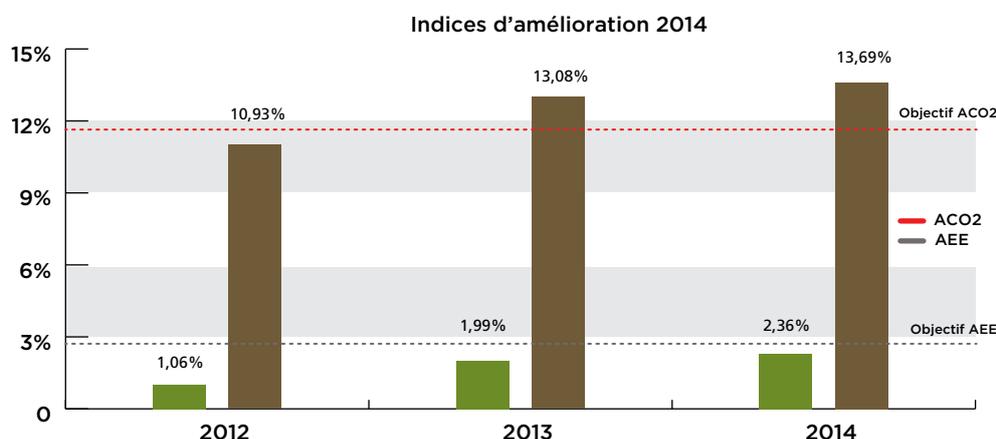
- Une amélioration de l'efficacité énergétique sectorielle en énergie primaire (AEE) de 2,94% entre 2005 et 2020 ;
- Une réduction des émissions spécifiques de CO₂ au niveau sectoriel (ACO₂) de 11,88% entre 2005 et 2020.

En 2014, l'amélioration de l'efficacité énergétique des lignes de production est restée une des priorités du secteur cimentier. L'année 2014 a été relativement calme avec, en prime, des conditions météorologiques favorables durant le 1^{er} trimestre.



© Eric Schelstraete

Si les progrès réalisés par les entreprises au cours de 2014 ont évidemment eu trait aux plans d'action déposés dans le cadre de l'accord volontaire (PAI), d'autres mesures, notamment d'entretien et de maintenance, dont les bénéfices potentiels n'avaient pas été intégrés aux PAI, ont contribué positivement aux bonnes performances globales.



« EMISSION TRADING » & COP 21

Le 15 juillet 2015, la Commission européenne a publié sa « Proposition de Directive modifiant la Directive 2003/87/CE afin de renforcer le rapport coût-efficacité des réductions d'émissions et de favoriser les investissements à faible intensité de carbone ». Ce projet vise à modifier certains aspects essentiels de la « Directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre », mieux connue sous le nom de Directive « Emission Trading », pour la période 2021-2030.

Si le secteur cimentier a pu constater la volonté de la Commission européenne de faire évoluer les règles du mécanisme d'échange - notamment en ce qui concerne la prise en compte de niveaux d'activité plus récents pour le calcul des allocations de quotas ou encore les mesures de protection contre le risque de fuites de carbone - il regrette que certains aspects de la proposition formulée soient en contradiction avec les souhaits du Conseil européen, exprimés en octobre 2014, de ne pas pénaliser les installations les plus performantes en matière d'émissions de GES. La proposition de faire évoluer linéairement sur base annuelle la valeur des benchmarks sectoriels, sans tenir compte des données réelles ou du potentiel d'amélioration, ou encore le maintien du facteur de correction intersectoriel, sont autant d'éléments qui, selon le secteur cimentier, pénaliseront les entreprises.

Au niveau des propositions, le secteur souhaite mettre en avant une série d'éléments qui pourraient être des gages de réussite de cette nouvelle réforme de l'ETS : incitants à l'innovation basés sur le potentiel technologique des secteurs, protection complète contre les risques de fuites de carbone pour les installations les plus efficaces, prix de l'énergie abordable ou encore financement des progrès technologiques.

En prélude à la COP 21 de Paris, le secteur cimentier avait également formulé une série de recommandations devant permettre de garantir, selon lui, le succès d'un Accord international sur le climat :



- Assurer un « level-playing field » international pour l'industrie ;
- Engager une majorité d'Etats représentant une majorité d'émissions ;
- Contenir des engagements équivalents pour les parties ;
- Prévoir des règles communes pour le contrôle et la comptabilisation des engagements ;
- Donner également un rôle à jouer aux produits, et à leur mise en œuvre, dans la lutte contre les changements climatiques.

Au moment d'analyser les résultats de cette COP, le secteur cimentier pense qu'un momentum fort s'est sans doute créé à Paris avec un grand nombre d'Etats ayant marqué leur accord sur le texte de la Convention. C'est un premier pas important dans la poursuite des mesures à plus long terme. Certaines des exigences formulées par le secteur pour un accord ambitieux ont été rencontrées en partie. C'est là qu'il conviendra de rester attentif à la suite des discussions internationales notamment sur les questions de l'équivalence des engagements ou sur le « level-playing field » international. Les éléments en possession du secteur ne lui permettent par exemple pas de rassurer les entreprises sur l'absence future de fuites de carbone.



© Diathèque CBR

DÉCHETS

En matière de déchets, le secteur cimentier s'était l'année dernière réjoui de la décision du Gouvernement wallon de prolonger, jusqu'en 2019, l'application du mécanisme de correction mis en œuvre afin d'éviter que la non déductibilité fiscale des taxes environnementales ne crée de distorsion de concurrence entre les opérateurs soumis à l'impôt des sociétés et ceux qui ne l'étaient pas (association de communes).

Cette joie fut de courte durée puisque, suite à la décision du Gouvernement fédéral de soumettre les intercommunales à l'impôt des sociétés, la Région wallonne a supprimé le facteur 0,7 destiné à compenser la non-déductibilité fiscale des taxes environnementales régionales (taxes déchets) pour les opérateurs privés. En complément, la Région wallonne a également décidé de procéder à l'augmentation forfaitaire de la taxe sur la co-incinération des déchets.

Si les Autorités wallonnes avaient bien évidemment émis une réserve sur la prolongation du facteur 0,7 en cas de soumission des intercommunales à l'impôt des sociétés, le secteur est interpellé par la précipitation avec laquelle les décisions ont semble-t-il été prises alors que le schéma d'imposition des intercommunales n'était pas encore complètement connu et fait d'ailleurs aujourd'hui l'objet de nombreux recours déposés auprès de la Cour Constitutionnelle, en provenance d'intercommunales et de communes aussi bien wallonnes que flamandes.

Le secteur cimentier restera bien évidemment attentif à l'issue de ces recours. Dans l'attente, il est invité à payer l'augmentation de la taxe sur la co-incinération des déchets pour laquelle il ne bénéficie par ailleurs plus du facteur de compensation de la non-déductibilité fiscale de la taxe environnementale.

SURCOÛTS ÉNERGÉTIQUES

Dans le cadre de la surcharge Elia, la société anonyme Solar Chest (société qui a pour objet l'acquisition, la mise en réserve, la gestion et la revente de certificats verts) est parvenue à lever une partie des fonds nécessaires au remboursement des entreprises qui ont dû faire face à l'augmentation de la surcharge depuis 2013.

Pour rappel, la surcharge avait été brusquement augmentée à la fin 2012, passant de 1,18€/MWh à 5,94€/MWh et, début 2013, à 13,82€/MWh.



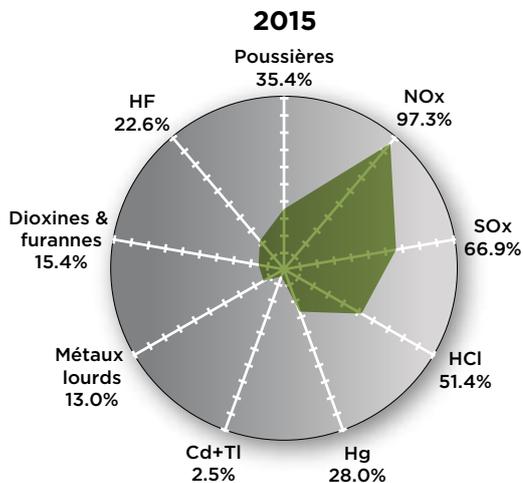
© Eric Schelstraete

Les premières exonérations, celles relatives aux années 2013 et 2014, ont commencé à être « remboursées » aux entreprises.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Les émissions atmosphériques

Pour les besoins de la présentation graphique, les valeurs limites d'émissions – exprimées en concentration de polluant dans les fumées et applicables à des moyennes d'émissions journalières - ont été utilisées comme des valeurs limites annuelles. En pratique, la comparaison des valeurs d'émissions aux VLE nécessite la prise en compte des intervalles de confiance des mesures (conformément à la législation relative aux installations d'incinération et de co-incinération de déchets dangereux), ce qui n'est pas le cas pour les valeurs reportées ici. Il faut donc comprendre ces graphiques comme étant un indicateur des niveaux pondérés des émissions annuelles du secteur par rapport aux valeurs limites d'émissions journalières. Les valeurs



limites d'émissions annuelles, telles que définies ici, ne sont donc qu'indicatives. Cette présentation implique que les résultats sont également dépendants de l'évolution (à la baisse) des valeurs limites d'émissions.

En 2015, les émissions du secteur sont toutes contenues à l'intérieur des valeurs limites annuelles indicatives.



© Eric Schelstraete

VALORISATION MATIÈRE ET VALORISATION ÉNERGIE

La valorisation énergétique des combustibles alternatifs constitue un des piliers de l'activité cimentière. Par ce biais, le secteur répond concrètement aux préoccupations et aux défis posés par les Autorités en matière d'indépendance énergétique et d'utilisation efficace des ressources.

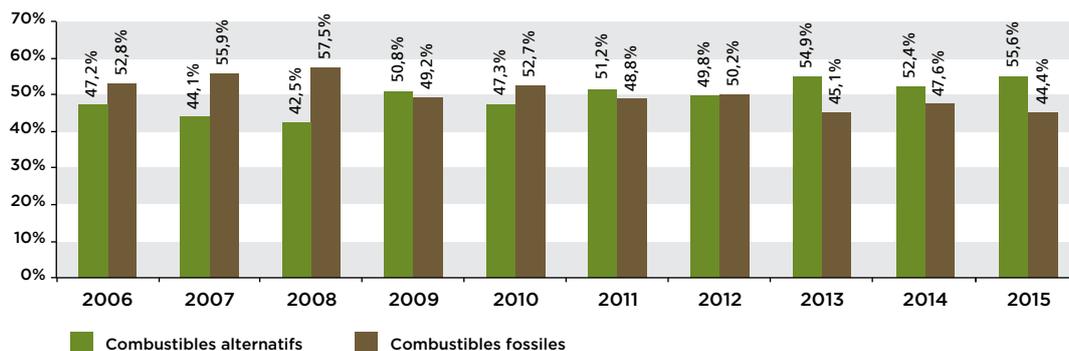
En 2015, le secteur poursuit ses efforts et augmente la part de combustibles de substitution valorisés.

Concernant la valorisation matière, c'est-à-dire la substitution du clinker par des matériaux tels que le laitier sidérurgique ou les cendres volantes, le secteur maintient le taux d'incorporation de clinker au niveau enregistré en 2014.

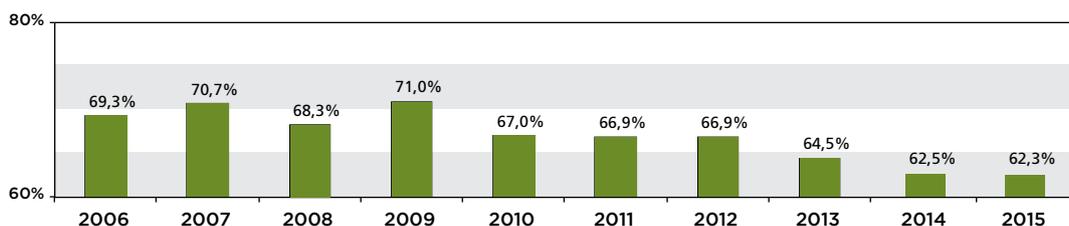


© Eric Schelstraete

Taux de substitution Energie



Contenu de clinker dans le ciment



LE PRÉLÈVEMENT KILOMÉTRIQUE

Suite à l'accord de coopération conclu en 2013, déjà évoqué dans notre précédent rapport annuel, les régions Flamande, Wallonne et Bruxelloise ont travaillé durant 2015 sur la mise en place effective du prélèvement kilométrique pour les véhicules destinés au transport par route de marchandises dont la masse maximale autorisée dépasse 3,5 tonnes.

Dans ce cadre, les législations relatives au prélèvement kilométrique ont été adoptées dans les trois régions fixant les conditions d'application, le tarif et le réseau routier concerné. Les tarifs retenus sont identiques en Flandre et en Wallonie, tandis que Bruxelles s'est vue également doter de tarifs identiques, sauf pour la zone urbaine Bruxelloise. Par ailleurs, un Comité de pilotage a été créé pour suivre la mise en place du prélèvement kilométrique, évaluer son impact et étudier les mesures de compensation.

Le secteur cimentier, préoccupé par cette nouvelle mesure et son impact, plaide pour la mise hors champ des véhicules-outils (déjà prévue dans le cadre de l'eurovignette). Le secteur suit également avec attention les propositions de mesures de compensation et souhaite une solution équilibrée qui soit conforme aux règles du droit de la concurrence. Par ailleurs, le secteur cimentier reste également attentif aux éventuels recours que les représentants des transporteurs pourraient introduire à l'encontre du prélèvement kilométrique.



© Eric Schelstraete

COMMUNICATION

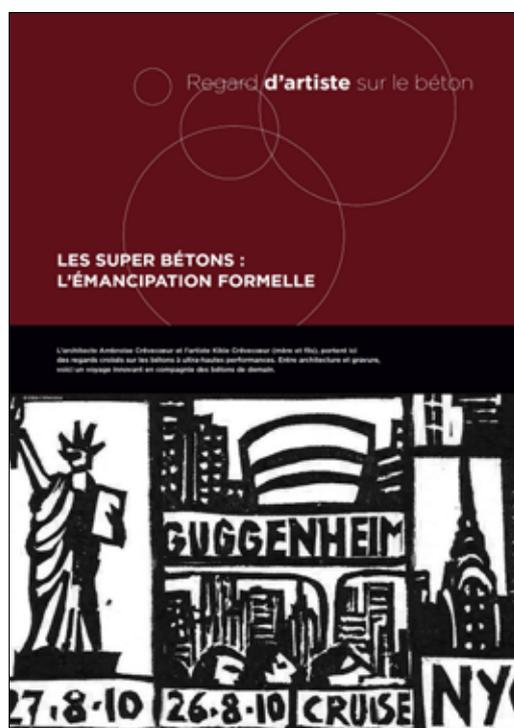
Valoriser l'image de l'industrie cimentière et de ses produits, tel est l'essence même du travail du service communication de FEBELCEM. Sous cette réalité se cachent de nombreux dossiers dont il est question dans ce chapitre...

DES OUTILS INFORMATIQUES BIEN PRÉSENTS

Après une année 2014 mouvementée mais très dynamique (changement de partenaire, évolutions techniques importantes), le site internet de FEBELCEM a connu une année de stabilité. Cela ne l'empêche pas d'être au cœur de la communication et de rassembler autour de lui de très nombreux internautes.

Le bilan statistique 2015 du site (chiffres Google Analytics) est le suivant :

- 24.140 internautes ont visité le site, soit une moyenne de 2.011 visiteurs par mois. C'est un bon résultat, mais un peu en retrait par rapport à 2014 - année assez exceptionnelle - où les 30.000 visiteurs avaient été atteints ;
- La durée moyenne de ces visites est de 2 minutes 20 secondes ;
- Les internautes ont consulté un total de 84.518 pages et, parmi celles-ci, les plus populaires sont : le Catalogue des textures (NL - 2.519 vues), les fiches techniques (FR - 1.962 vues), les nœuds constructifs (NL - 1.199 vues), le Catalogue des textures (FR - 1.139 vues), Les différents ciments (FR - 1.098 vues), le schéma animé de fabrication du ciment (FR - 989 vues), l'ABC du ciment et du béton (FR - 847), les fiches techniques (NL - 749), l'agenda/studiedagen (NL - 747) et enfin les nœuds constructifs (FR - 736) ;
- 12.883 fichiers PDF ont été téléchargés, ce qui est un meilleur score qu'en 2014 (plus de 660 téléchargements de mieux). Dans l'ensemble de la documentation, les fichiers les plus demandés sont tous liés aux fiches techniques et aux nœuds constructifs.



Le site internet est également le support exclusif de nos publications « **Regards sur le béton** ». La cellule communication a fourni un bel effort à ce titre, puisque ce ne sont pas moins de six nouveaux opus qui ont été réalisés en 2015 :

- « Le triage-lavoir à Binche, de la rénovation du béton à la poésie du pastel » ;
- « La maison «Mannaz» à Wasseiges »
« Le MICX, nouveau centre de Congrès à Mons » ;
- « Maison BM. Quand le béton dialogue avec la nature » ;
- « MMM – Mons Memorial Museum » ;
- « Les super bétons : l'émancipation formelle ».

Pour annoncer ces parutions à notre public, mais aussi pour faire connaître d'autres informations liées à l'actualité de FEBELCEM, dix « **To the point** » ont été diffusés sur l'année 2015.



Enfin, 2015 aura été l'occasion de lancer une page entreprise sur le réseau professionnel **LINKEDIN**. Celle-ci fonctionne très bien, certaines annonces dépassant même plusieurs centaines de vues sur ce réseau très ciblé et l'une d'entre elles (le « regard d'artiste sur le béton » consacré aux super bétons) franchissant allègrement les 1.000 vues en quelques jours ! De quoi dynamiser encore la communication de FEBELCEM.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FRUCTUEUSE

L'assemblée générale de FEBELCEM, couplée à une conférence de presse qui s'est tenue le 27 mai 2015, a été le point d'orgue d'un travail à multiples facettes : rédaction du

Rapport annuel, bilan statistique de l'industrie cimentière, communiqué de presse, organisation de l'assemblée elle-même, mises en ligne des informations sur internet, etc. La réussite fut au rendez-vous. Pas moins de onze journalistes et photographes ont suivi l'événement ! Les retours ont été à la hauteur, permettant ainsi à nos informations d'être reprises au sein des organes de presse suivants : Agence Belga, RTBF Radio « la première » (interview de M. André Jacquemart au JP de 08h00), site internet RTBF info, les journaux « L'écho », « Metro », « L'avenir » et « La Libre Immo » ainsi que les magazines « La Chronique » « Equipment road & construction » et « Bouwkroniek ».

Au printemps 2015, avec l'aide des équipes de CBR, FEBELCEM a organisé une **visite de presse** importante pour le secteur le 31 mars dernier. À notre invitation, Monsieur Maxime Prévot, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine a visité la cimenterie de CBR à Lixhe et rencontré, par la même occasion, l'ensemble des forces vives de notre secteur industriel. Là encore, ce fut une belle réussite !



Visite du Ministre Maxime Prévot à l'usine de Lixhe en mars 2015

© Eric Schelstraete

Visite du Ministre Paul Furlan à l'usine d'Obourg en novembre 2015



© Eric Schelstraete

Enfin, une visite de presse a encore été organisée à Obourg le 30 novembre dernier, toujours à l'invitation de FEBELCEM. Monsieur Paul Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Energie a visité la cimenterie d'Holcim à Obourg en compagnie du Conseil d'Administration.

Pour ces deux occasions exceptionnelles, la presse a été invitée. Les retours ont été nombreux et qualitatifs dans la presse écrite, sans oublier que la RTBF radio s'est également intéressée à nous.

FEBELCEM ASSURE LA VISIBILITÉ D'INFOBETON.BE

Comme de coutume, l'équipe communication de FEBELCEM a aussi beaucoup travaillé dans le cadre de la promotion du béton organisée par infobeton.be.

Pour ce qui concerne la presse écrite, deux articles publidactionnels ont été publiés dans les magazines « Ik ga bouwen », « Je vais construire », « Aktief wonen » et « Déco Idées ». Le premier, intitulé « Quand le béton orchestre l'espace et signe une rénovation », a été diffusé en mai 2015. Le second a été publié en octobre de la même année. Il s'intitule « Vivre autrement... grâce au béton ! » et décrit l'impact très positif du béton dans la construction d'un nouvel éco-quartier de la région liégeoise...

Par ailleurs, deux communiqués de presse ont été envoyés (« Quand l'architecture, et le béton, permettent plus... avec moins ! » en avril et « Fou de Gand... Un bed and breakfast qui aime le béton » en décembre 2015), suscitant chacun leur part de présence médiatique pour infobeton.

Une visite de presse a également été organisée à Zottegem, dans la maison de l'architecte Peter Vral. Une visite très intéressante mais qui n'a pas eu l'impact espéré en terme de présence. Cela dit, les retours presse ont été finalement très positifs avec, notamment, une répercussion média diffusée dans trois grands quotidiens du pays :

Visite de presse chez l'architecte Peter Vral, à Zottegem



© Eric Schelstraete



le magazine MAXX (supplément aux nombreux journaux régionaux du groupe Sud-Presse) pour la partie francophone du pays et « Het Nieuwsblad » ainsi que la « Gazet van Antwerpen » pour la partie néerlandophone. En terme d'audience cumulée, c'est une réussite exceptionnelle, puisque notre article s'est ainsi proposé aux regards de quelque 1.700.000 lecteurs !

Suite à une décision du GT Marketing, la page Facebook infobeton a changé de prestataire. D'une grande société comme E-makina, nous sommes passés à une structure plus petite, permettant à la fois une économie de moyens et une amélioration du suivi. Les premiers éléments statistiques sont encourageants : tant les « fans » de notre page que la quantité moyenne de « likes » par jour sont en augmentation.

Le travail fourni pour Internet fut colossal durant toute l'année 2015, mais le nouveau né est enfin arrivé ! Le site www.infobeton.be entièrement rénové (forme, contenu, visuels...) est désormais en ligne. Couplé à la page Facebook et à la création d'une chaîne vidéo « infobeton.be » sur YOUTUBE, l'année 2016 part sous de bons auspices en matière de communication.

Enfin, et pour clore ce chapitre, il faut citer de nombreux partenariats entrepris par infobeton (Dobbit TV, « Une brique dans le ventre », Livios, Construire et rénover...) dont deux permettent de belles visites de maisons au caractère « béton » très affirmé. Il s'agit des deux événements « Mijn huis mijn architect » (près de 30.000 visiteurs) et « Le Week-end de l'architecture » (9.000 visiteurs pour une deuxième édition très réussie).

LE DÉPARTEMENT PROMOTION, RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT : LES FAITS MARQUANTS DE 2015

Les activités du Département Promotion, Recherches et Développement visent essentiellement à la promotion de la qualité. Ceci inclut notamment :

- la qualité des matériaux et des produits, entre autres choses par la promotion du label BENOR ;
- la qualité de la conception des projets (architecturaux, urbanistiques...), par les contributions de nos ingénieurs et ingénieurs architectes à des cours et des formations ;
- la qualité de l'exécution, notamment par le biais de nombreuses assistances techniques ;
- la qualité du produit fini, par exemple par le biais de publications sur des projets exemplaires.

Le présent chapitre reprend les activités les plus marquantes du département « PRD ». Le travail quotidien - et notamment les visites de chantiers, les assistances techniques, les cours donnés dans les écoles et universités ou encore l'ensemble des travaux réalisés au sein des nombreux « Groupes de travail » - n'est donc pas présenté ici.

LES PUBLICATIONS FEBELCEM

Dossier Ciment

Entre ville et campus : le complexe multifonctionnel « U-residence » de la VUB

Le huitième bulletin de la série « architecture » est consacré au complexe multifonctionnel « U-residence » de la VUB à Ixelles. Ce bâtiment a été conçu par le bureau d'architecture bruxellois BOGDAN & VAN BROECK et abrite en son sein des studios pour étudiants, un centre d'étude pour sports de haut niveau, des salles de réunions et du parking. La structure porteuse est élaborée

comme un squelette de béton coulé en place. Les panneaux de façade ont été prévus comme une construction sandwich non porteuse, avec une face intérieure en béton apparent lisse, une isolation en polyuréthane et des voiles extérieurs en béton dans lesquels sont encastrées des demi-briques, comme des espèces de plaquettes.



Voiries et revêtements extérieurs en dalles de béton

À l'heure où le « Plan infrastructure 2016/2019 » de la Région Wallonne permettra d'investir 640 millions d'euros pour améliorer son réseau de communication (autoroutes, voiries régionales, voies hydrauliques...), il sera certainement utile aux professionnels de prendre connaissance du dernier Bulletin ciment de FEBELCEM de l'année 2015. Intitulé « Voiries et revêtements extérieurs en dalles de béton », celui-ci contient une mine d'in-



- un extrait du « Regard sur le béton » consacré au théâtre de Liège dans le n°182 ;
- un extrait du bulletin consacré à l'esplanade des Guillemins dans le n° 183 ;
- un extrait du « Regard d'artiste sur le béton » traitant du Triage-lavoir à Binche dans le n° 184 ;
- un extrait du bulletin « Entre ville et campus » dans le n° 185 ;
- un extrait du « Regard sur le béton » intitulé « MICX, un nouveau centre de congrès à Mons » dans le n° 186.

SALONS, CONGRÈS ET CONFÉRENCES

Salon des mandataires WEX - Marche-en-Famenne

Le Salon des Mandataires s'est tenu les 12 et 13 février 2015 et, à l'occasion de ses dix ans, il a encore une fois prouvé qu'il restait un événement incontournable de la vie locale wallonne. L'édition 2015 fut un très bon cru, puisqu'elle a compté 322 exposants et accueilli pas moins de 13.414 visiteurs - nouveau record de fréquentation. L'objectif de ce salon est de réunir dans un même lieu les mandataires et fonctionnaires des communes, provinces et intercommunales, ainsi que les entreprises actives dans le secteur public. FEBELCEM était présent comme chaque année au Palais 2 et nos publications y ont encore une fois connu un vif succès.



formations techniques concernant les revêtements routiers en béton discontinu. Dalles de béton, joints, goudjons, barres d'ancrage, armatures, bétons armés de fibres, plan des joints... La route n'aura plus de secrets pour personne !

Revue « Architrave »

La revue « Architrave » publie tous les deux mois des articles sous l'égide de FEBELCEM, permettant ainsi de répercuter toujours mieux nos messages auprès des architectes. En 2015, les six sujets traités furent les suivants :

- un extrait du bulletin « Une ville dans la ville : campus urbain – ancienne prison de Hasselt » dans le n° 181 ;



Malines - Congrès « Publieke Ruimte »

Le 3 mars 2015, le congrès consacré aux espaces publics se déroulait à Malines, dans les infrastructures du centre « Lamot ». FEBELCEM y avait un stand qui présentait principalement les diverses applications du béton lavé dans les espaces publics.

Concept&Build

Le 04 mars 2015, plusieurs centaines d'étudiants en architecture recevaient deux des derniers bulletins du dossier ciment/béton dans le patio de l'Auditorium 2000 du Heisel en marge du salon Batibouw.

Les journées scientifiques du groupement (RF)²B se sont déroulées à Lausanne.



© Diathèque FEBELCEM

Architect@work

Le 24 avril à Kortrijk et le 29 mai à Liège, FEBELCEM tenait le stand pour l'ASBL BENOR et rencontrait ainsi un de ses publics cibles.

Paris - Intermat & World of Concrete

INTERMAT, le salon de la machine du secteur de la construction s'est déroulé à Paris les 20 et 25 avril 2015. FEBELCEM a visité cette exposition, et plus particulièrement la partie consacrée au béton (« World of concrete »). Il y avait de nombreux stands et démonstrations intéressants, surtout dans le domaine du béton décoratif.



© Diathèque FEBELCEM

Lausanne - (RF)²B

La dernière édition des journées scientifiques du groupement (RF)²B se sont déroulées les 9 et 10 juillet 2015 sur le site de l'EPFL à Lausanne. FEBELCEM y a participé.

« Le Regroupement Francophone pour la Recherche et la Formation sur le Béton (RF)²B » est né d'une entente entre des laboratoires universitaires francophones du Québec, de France, de Suisse, de Belgique et du Luxembourg. Le (RF)²B vise d'abord à formaliser les échanges scientifiques entre ces universités et à réaliser des activités de recherche communes, telles les Journées Scientifiques.

En plus des nombreuses présentations à caractère technique et scientifique, ces deux jours de conférences ont été l'occasion de rencontrer un grand nombre de scientifiques spécialisés dans le domaine du béton. Lors de deux visites techniques, c'est le BFUHP qui a été mis à l'honneur. Il s'agissait de la visite d'une passerelle piétonne à Lausanne ainsi que de la rénovation du viaduc de Chillon.

Dresden - 11th International Conference on Concrete Block Paving

Le onzième congrès international des revêtements en pavés de béton s'est tenu à Dresde, du 8 au 11 septembre 2015. Le thème principal se focalisait sur les revêtements en pavés de béton drainant, sujet toujours en évolution. Des thèmes très pratiques étaient également proposés, tant pour les phases de construction que de conception, ainsi que les aspects de durabilité comme la limitation du bruit de roulement, la réflexion de la lumière, l'analyse du cycle de vie, etc.

Une présentation belge très appréciée, intitulée « Over 15 years of experience with water permeable pavement blocks in Belgium : how legislation promotes the application », a été présentée conjointement par le CRR et la FEBE.

Ulm - « Deutsche Betonstrassentagung »

Les journées de la route en béton, organisées tous les deux ans en Allemagne, ont eu lieu à Ulm les 24 et 25 septembre 2015. Divers thèmes ont été abordés : partenariats public-privés pour des projets béton, revêtements en béton silencieux, prévention des dégâts dus à la chaleur, etc. Dans ce cadre, FEBELCEM a donné un exposé intitulé « Sustainability policies in Europe : challenges and opportunities for concrete pavements ».

Den Bosch - « Betonwegendag »

Le « Betonwegendag » s'est déroulé à Den Bosch (NL) le 29 septembre 2015. FEBELCEM y était présent, sur le stand commun FEBELCEM/EUPAVE, et a donné une conférence intitulée « Vlakkere betonwegen door kwaliteit in ontwerp, aanleg en controle ».

Séoul - 25^{ème} Congrès de la route

La 25^{ème} édition du Congrès de la route a eu lieu à Séoul (Corée du Sud) du 2 au 6 novembre 2015. Sous le thème « Roads and Mobility - Creating New Value from Transport », ce congrès de cinq jours parvint à réunir des milliers de professionnels du secteur issus du monde entier, ainsi qu'une cinquantaine de Ministres ou Vice-Ministres et dirigeants d'entreprises publiques ou privées.

Quelques chiffres clés

- 2.628 participants issus de 114 pays (503 participants venaient d'Europe, dont 35 Belges) ;
- Environ 200 exposants (pays, villes, institutions, compagnies...);
- 44 sessions techniques et Workshops.

Roeselare - Foire professionnelle « TEDEWEST »

Le 17 décembre 2015, la 7^{ème} foire professionnelle pour les Services Techniques se déroulait à Roeselare. Cette foire était organisée par TEDEWEST, l'association des Services Techniques de Flandre occidentale. En tant que partenaire fidèle, FEBELCEM disposait là d'un stand, tout comme d'autres collègues de l'industrie du béton préfabriqué. L'événement offrait une belle opportunité de networking avec, entre autres, les responsables et administrateurs des divers services techniques et bureaux d'études présents.



© Diathèque FEBELCEM

JOURNÉES D'ÉTUDES

Zemst - WTCB Roadshow « Beton van de toekomst »

Le 11 février 2015, FEBELCEM a participé à la journée d'études du CSTC qui traitait du béton auto-compactant, du béton fibré acier et de l'utilisation de granulats recyclés dans le béton.

Bruxelles - Journée d'études Pistes cyclables

Le 10 mars 2015 l'AWV (Agentschap Wegen en Verkeer) organisait une journée d'études à propos de la construction et de l'entretien des pistes cyclables. FEBELCEM a assisté aux sessions consacrées aux infrastructures

Heusden-Zolder - CEDUBO studiedag onderhoud wegen

Le 28 mai 2015, le CEDUBO avait organisé une journée d'études pour les communes, dont le sujet était l'entretien du réseau routier local avec des budgets limités. FEBELCEM y a fait une présentation traitant de la rénovation et de l'entretien des routes en béton.

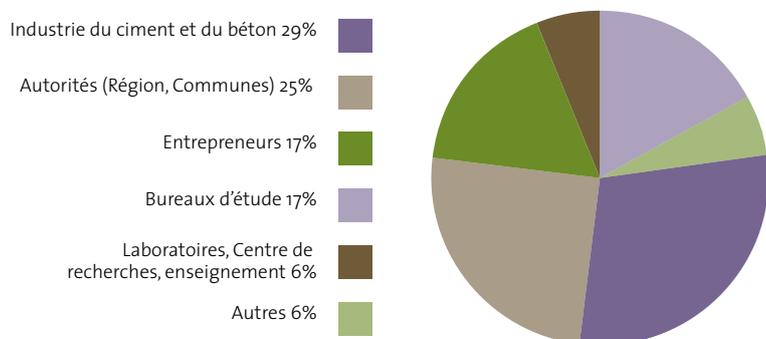
Deinze 7^{ème} « Oost-Vlaamse Contactdag »

Le 2 juin 2015, FEBELCEM a organisé son annuelle journée de contact provinciale. Cette fois, elle se déroulait en Flandre Occidentale, plus précisément au château « Ten Bosse » à Deinze. 130 participants purent ainsi vivre une après-midi très intéressante, organisée autour des différentes applications du béton préfabriqué et coulé en place pour les routes et les espaces publics. C'est ainsi que le thème « le béton et la construction



© Diathèque FEBELCEM

Participants à la journée de contact provinciale



routière » a cédé sa place pour la première fois au thème « Le béton dans l'espace public et les infrastructures ».

L'introduction de cette après-midi d'études a été faite par M. Peter De Backer, Chef du Service « Wegen en Verkeer » de Flandre Occidentale. Il s'est exprimé au sujet des défis de son service, à savoir fournir des prestations de qualité tant pour le développement que pour le suivi des travaux et cela malgré des budgets limités et la réduction du personnel.

Le contenu des présentations qui suivirent peut se résumer en trois mots : inspiration, information et innovation.

Malines - IABSE - Journée d'étude et visite de chantier

Le 19 juin 2015, FEBELCEM a participé à la journée d'études organisée par l'IABSE-Belgium (International Association for Bridges and Structural Engineering). Cette journée prévoyait également une visite de chantier, dans le quartier de la gare à Malines.

Paris - Journée technique

Le 17 septembre 2015, FEBELCEM a participé à une journée technique « La fissuration des bétons décoratifs : gêne ou opportunité, maîtrise ».

La journée était organisée par Cimbéton et SPECBEA (association française des entreprises « Spécialistes de la Chaussée en Béton et des Aménagements », plus particulièrement par le comité VECU (Voiries, Espaces publics et Chantiers d'aménagements Urbains). Ce groupe de réflexion est la cheville ouvrière missionnée

par le SPECBEA pour produire les outils destinés aux concepteurs, aux maîtres d'ouvrage, aux ingénieurs et aux exploitants de voiries et espaces publics.

Les échanges avec les collègues français étaient intéressants et fructueux.

Seraing - journée infrastructure FEBELCEM

Le 27 octobre 2015, FEBELCEM a convié les professionnels wallons du secteur de la construction pour une après-midi d'étude sur les espaces publics et les infrastructures routières en béton. Près de 130 participants ont répondu présent à cette manifestation, qui était organisée au Cercle de Wallonie de Liège, sur le site du Val-Saint-Lambert.

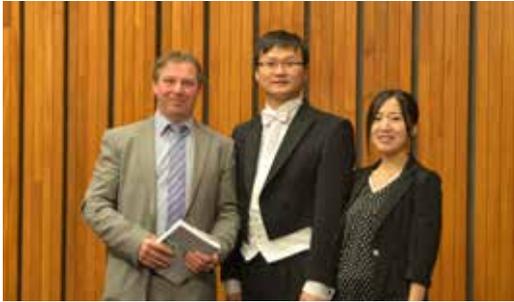
Les présentations ont été unanimement appréciées. Vincent Helmus (SPW) présenta en introduction une rétrospective des projets récents sur le réseau wallon. Filip Flement (De Lijn) s'exprima quant à lui sur les structures standards pour les revêtements des voies de tram en Flandre. FEBELCEM fit ensuite une intervention sur les revêtements discontinus pour voiries à faible trafic et mit les atouts de BENOR en évidence. Enfin, deux invités français, Messieurs Olivier de Poulpiquet et Armand Joly (société SPECBEA) dressèrent un tableau très intéressant des bétons décoratifs en France.



© Diathèque FEBELCEM

Delft - Défense d'une thèse de Doctorat sur les revêtements en béton armé continu

Le 21 décembre 2015, Monsieur Dongya Ren défendait sa thèse de Doctorat à l'Université de Technique de Delft. Le titre de sa thèse était : « Optimisation of the crack pattern of Continuously Reinforced Concrete Pavements ». Monsieur Ren est un étudiant chinois qui a



© Diathèque FEBELCEM

travaillé durant quatre ans sur ce sujet. Il a travaillé avec la collaboration de FEBELCEM afin d'établir un modèle de surveillance pour la fissuration des routes en béton armé continu. La majeure partie de cette thèse reposait sur la technique de la « fissuration induite », qui a été introduite en Belgique par FEBELCEM en 2012 et qui est devenue aujourd'hui un standard technique pour la construction des revêtements en béton armé continu afin d'améliorer le comportement et d'augmenter la durabilité et la longévité de ce type de revêtement.

Séminaire à Diegem

Le 25 novembre 2015, FEBELCEM et l'ADEB organisaient conjointement un séminaire intitulé « QUALITÉ DES STRUCTURES EN BÉTON ». Plus de 120 personnes y ont participé. Les présentations furent unanimement appréciées et couvraient de nombreux aspects du métier, de l'exécution des structures en béton à la marque BENOR...



AUTRES ÉVÉNEMENTS

« International Concrete Design Competition »

Pour organiser la 7^{ème} édition de ce concours international à destination des étudiants en architecture, FEBELCEM a été rejoint par les Fédérations cimentière d'Allemagne, d'Irlande et de Turquie. C'est durant une rencontre à Istanbul que fut fixé le thème du concours : « Metamorphosis ». Depuis, ce thème a été communiqué aux professeurs et animateurs d'ateliers des diverses facultés d'architecture.

Pour la Belgique, le concours sera à nouveau organisé sous la houlette d'un commissaire (« Curator »), qui est l'ingénieur architecte Dirk Jaspaert, Gérant du « Bureau voor Architectuur en Stabiliteit » (BASBVBA, www.basbvba.be) et également Professeur sur les campus des hautes-écoles d'architecture St Luc de Gand et Bruxelles.



KU Leuven - « Existenz »

Tous les ans au mois de mars, les étudiants de la faculté d'architecture de la KU Leuven organisent une semaine de projet dénommée « Existenz » (www.existenz.be). Cet événement comprend une journée et une soirée de débats, conférences et workshops. FEBELCEM a parrainé et participé au workshop sur le béton.

Partenariat avec BOZAR

Jürg Conzett (conférence, le 9 mars)

Jürg Conzett a développé quelques-uns des plus beaux ponts suisses, dont par exemple la passerelle de Traversina ou le pont tournant Milchbrücke à Vals. Dans notre pays, Conzett est



© Martin Linsi

connu pour la réalisation d'un pont à Bruges en 2002, alors que la ville était capitale culturelle de l'Europe.

V+ (exposition, du 18 juin au 20 septembre)

Il s'agissait de la première exposition monographique consacrée au bureau d'architecture V+. L'événement se concentrait sur des projets encore en cours de conception, en chantier ou récemment terminés. Maquettes, installations, plans, photographies et vidéos mettaient en lumière les lignes de force des projets et révélaient les grandes spécificités du travail du bureau, telles que le déplacement des enjeux du projet, la négociation avec le contexte existant ou encore l'expérimentation des limites de la discipline architecturale.



Thierry Decuyper & Jörn Aram Bihain (conférence, le 17 septembre)

Jörn Aram Bihain et Thierry Decuyper sont les fondateurs du bureau d'architecture V+. En dix ans, ils se sont bâtis une belle réputation sur la scène architecturale belge. Durant la conférence, donnée le 17 septembre 2015, ils se sont exprimés sur leurs travaux et sur l'exposition qui leur était consacrée au Palais des Beaux-arts.



Arch. V+ © 354 photographers



© Tom Swijns

Eduardo Souto de Moura (conférence, le 27 octobre)

L'architecte portugais Eduardo Souto de Moura doit sa renommée internationale à son œuvre, dans laquelle le mur et la masse occupent une place importante. Après une collaboration de cinq ans avec Alvaro Siza, il crée son propre bureau en 1980. Le stade de Braga et la Casa des Artes à Porto comptent parmi ses projets les plus célèbres. En 2011, sa carrière est couronnée par le prestigieux prix Pritzker. Souto de Moura a également laissé une trace sur le sol belge. En 2005, il remporte le concours du crematorium de Courtrai. L'histoire se répète aujourd'hui : la Société Coopérative Intercommunale de Crémation (SCIC) vient tout juste de révéler le résultat du concours du crematorium d'Evere, remporté par Souto de Moura, en association avec l'atelier Mathen.

Près de 2000 personnes intéressées ont assisté à cet événement affichant « complet ». FEBELCEM a offert une entrée gratuite aux 400 premiers étudiants en architecture inscrits. La conférence a été précédée pour les étudiants d'une séance d'information sur la prochaine édition du concours international Concrete Design Competition.



© Diathèque FEBELCEM



Visite d'une délégation polonaise sur le chantier de l'A8

En Pologne, le réseau autoroutier est en pleine expansion et le gouvernement impose la construction d'une certaine portion du réseau en béton. Les ingénieurs de l'administration polonaise, ayant peu d'expérience avec la technique du béton armé continu, ont souhaité faire un voyage d'étude en Belgique, conscients de la grande expérience de notre pays en la matière.

Les 24 et 25 septembre 2015, FEBELCEM a donc reçu, à Tournai, cinq représentants de la Direction Générale des Routes Nationales et des Autoroutes Polonaise, Professeur Antoni Szydlo de l'Université Technique de Wrocław, Messieurs Zbigniew Pilch et Piotr Kijowski, de notre fédération sœur (Polski Cement).

À la suite d'une courte présentation technique sur le projet et la technique du béton armé continu en Belgique, la délégation a participé à la visite du chantier de l'A8 à Tournai ainsi que d'autres projets réalisés à proximité du chantier (rond-point / tunnel et ferrailage d'un béton armé continu en attente à Mouscron) et de l'autoroute E42 à Fernelmont qui a atteint l'âge respectable de 44 ans.

La délégation belge était, elle, composée d'ingénieurs de FEBELCEM, de Messieurs R. Debroux et V. Helmus du Service Public de Wallonie et de Monsieur F. Covemaeker de TRBA.

ANNEXES STATISTIQUES

LIVRAISONS TOTALES DES MEMBRES

| Années | Ciment Portland (CEM I,II ET V) | | Ciment métallurgique (CEM III) | | Total ciment (x 1.000 t) |
|-------------|------------------------------------|-------------|-----------------------------------|-------------|-----------------------------|
| | (x 1.000 t) | (%) | (x 1.000 t) | (%) | |
| 2000 | 4.187 | 55,8 | 3.323 | 44,2 | 7.510 |
| 2006 | 4.051 | 58,2 | 2.914 | 41,8 | 6.965 |
| 2007 | 4.039 | 58,3 | 2.891 | 41,7 | 6.930 |
| 2008 | 4.094 | 57,4 | 3.042 | 42,6 | 7.135 |
| 2009 | 3.893 | 63,7 | 2.220 | 36,3 | 6.113 |
| 2010 | 3.351 | 55,9 | 2.639 | 44,1 | 5.990 |
| 2011 | 3.644 | 53,2 | 3.200 | 46,8 | 6.844 |
| 2012 | 3.320 | 52,9 | 2.960 | 47,1 | 6.280 |
| 2013 | 3.140 | 51,3 | 2.979 | 48,7 | 6.119 |
| 2014 | 3.124 | 49,1 | 3.240 | 50,9 | 6.364 |
| 2015 | 2.974 | 47,4 | 3.301 | 52,6 | 6.275 |

Source : FEBELCEM

EMPLOI DANS L'INDUSTRIE CIMENTIERE BELGE

| Années | Nombre d'employés (moyenne mensuelle) | Nombre d'ouvriers (moyenne mensuelle) | Total employés et ouvriers (moyenne mensuelle) | Nombre total d'heures prestées |
|-------------|--|--|---|-----------------------------------|
| 2000 | 777 | 1.086 | 1.863 | 2.676.617 |
| 2006 | 496 | 626 | 1.122 | 1.787.902 |
| 2007 | 484 | 612 | 1.096 | 1.686.837 |
| 2008 | 538 | 641 | 1.179 | 1.814.710 |
| 2009 | 549 | 627 | 1.176 | 1.746.558 |
| 2010 | 563 | 621 | 1.184 | 1.733.718 |
| 2011 | 579 | 592 | 1.171 | 1.792.608 |
| 2012 | 621 | 576 | 1.197 | 1.842.276 |
| 2013 | 591 | 558 | 1.149 | 1.720.247 |
| 2014 | 576 | 512 | 1.088 | 1.629.581 |
| 2015 | 558 | 463 | 1.021 | 1.547.195 |

Source : FEBELCEM

INVESTISSEMENTS DES MEMBRES DE FEBELCEM

(x 1.000 €)

| Années | Matériel roulant, installations, machines et équipements | Terrains et constructions | Total investissements |
|-------------|---|---------------------------|--------------------------|
| 2000 | 56.812 | 8.346 | 65.158 |
| 2006 | 40.971 | 5.293 | 46.264 |
| 2007 | 33.880 | 9.895 | 43.775 |
| 2008 | 20.864 | 4.072 | 24.936 |
| 2009 | 23.063 | 7.394 | 30.457 |
| 2010 | 38.365 | 3.606 | 41.971 |
| 2011 | 29.326 | 2.358 | 31.684 |
| 2012 | 20.993 | 2.807 | 23.800 |
| 2013 | 24.886 | 4.256 | 29.142 |
| 2014 | 26.524 | 3.386 | 29.910 |
| 2015 | 24.001 | 2.053 | 26.054 |

Source : FEBELCEM

CHIFFRE D'AFFAIRES

| Années | 2000 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------------|
| en millions d'euros | 555,0 | 512,1 | 522,7 | 614,6 | 509,4 | 495,0 | 551,5 | 507,3 | 484,3 | 484,8 | 436,8 |

Source : PRODCOM

LIVRAISONS DES MEMBRES A L'EXPORTATION (%)

| Années | 2000 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Destination | | | | | | | | | | | |
| Pays-Bas | 42,4 | 35,4 | 32,7 | 33,1 | 35,2 | 38,2 | 36,8 | 38,8 | 38,2 | 36,3 | |
| France | 46,9 | 49,0 | 54,0 | 54,7 | 51,6 | 49,5 | 52,1 | 50,7 | 50,3 | 55,3 | |
| Allemagne | 4,4 | 8,5 | 6,8 | 4,9 | 6,7 | 5,5 | 4,5 | 4,2 | 5,6 | 3,6 | |
| G.D. Lux. | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 1,2 | 1,3 | 1,4 | 1,3 | 1,5 | 1,7 | |
| Royaume-Uni | 0,8 | 0,9 | 0,6 | 0,6 | 0,4 | 0,7 | 0,4 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | |
| Autres UE | 0,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,2 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | |
| TOTAL U.E. | 95,8 | 94,8 | 95,3 | 94,4 | 95,1 | 95,2 | 95,4 | 95,6 | 96,1 | 97,4 | 99,1 |
| HORS U.E. | 4,2 | 5,2 | 4,7 | 5,6 | 4,9 | 4,8 | 4,6 | 4,4 | 3,9 | 2,6 | 0,9 |
| Europe extra U.E. | 1,4 | 0,0 | 0,3 | 0,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Afrique | 1,8 | 4,5 | 3,9 | 4,9 | 4,4 | 4,5 | 4,2 | 4,1 | 3,6 | 2,6 | 0,7 |
| Amérique | 0,4 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,2 | 0,0 | 0,2 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Asie | 0,1 | 0,2 | 0,0 | 0,6 | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 0,1 | 0,2 | 0,0 | 0,0 |
| Océanie | 0,5 | 0,3 | 0,5 | 0,3 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 0,2 |
| TOTAL | 2.189 | 2.200 | 2.281 | 2.339 | 1.839 | 1.697 | 1.825 | 1.602 | 1.548 | 1.521 | 1.384 |
| (1.000 t) | | | | | | | | | | | |

Source : FEBELCEM

CONSOMMATION DE CIMENT GRIS DANS LES PAYS DE L' U.E. (X 1.000 T)

| Années | 2000 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| Pays | | | | | | | | | | | |
| Belgique | 6.125 | 6.039 | 5.954 | 6.027 | 5.522 | 5.826 | 6.553 | 6.410 | 6.039 | 6.123 | 6.403 |
| Pays-Bas | 6.250 | 5.585 | 5.912 | 6.325 | 5.350 | 4.760 | 5.255 | 4.400 | 4.200 | 4.100 | 4.040 |
| France | 20.633 | 23.852 | 24.803 | 24.116 | 20.381 | 19.785 | 21.410 | 19.973 | 19.217 | 18.165 | 17.170 |
| Allemagne | 35.683 | 28.920 | 27.352 | 27.338 | 25.256 | 24.600 | 27.963 | 26.700 | 26.545 | 27.142 | 26.573 |
| G.D. Lux. | 534 | 572 | 591 | 571 | 531 | 449 | 485 | 415 | 433 | 422 | 465 |
| Royaume-Uni | 13.360 | 13.833 | 14.486 | 12.402 | 9.458 | 9.810 | 10.376 | 9.654 | 9.643 | 10.890 | n/a |
| TOTAL U.E. des 28 | 221.147 | 255.176 | 261.235 | 241.614 | 193.456 | 182.598 | 185.623 | 160.431 | 149.709 | 150.315 | n/a |

Source : CEMBUREAU

n/a = not available

LIVRAISONS DES MEMBRES EN BELGIQUE

Par mode de transport et de conditionnement

| Années | Total (x 1.000 t) | Mode de transport | | | Conditionnement | |
|-------------|----------------------|-------------------|------------|---------------|-----------------|-------------|
| | | Eau (%) | Fer (%) | Camion (%) | Sac (%) | Vrac (%) |
| 2000 | 5.321 | 3,0 | 0 | 97,0 | 16,0 | 84,0 |
| 2006 | 4.765 | 4,7 | 0 | 95,3 | 11,2 | 88,8 |
| 2007 | 4.650 | 4,9 | 0 | 95,0 | 11,2 | 88,8 |
| 2008 | 4.796 | 5,0 | 0 | 95,5 | 10,0 | 90,0 |
| 2009 | 4.273 | 4,5 | 0 | 95,9 | 10,1 | 89,9 |
| 2010 | 4.293 | 4,1 | 0 | 95,9 | 9,6 | 90,4 |
| 2011 | 5.019 | 5,2 | 0,0 | 94,8 | 8,5 | 91,5 |
| 2012 | 4.678 | 4,6 | 0,0 | 95,4 | 8,0 | 92,0 |
| 2013 | 4.571 | 5,3 | 0,0 | 94,7 | 7,6 | 92,4 |
| 2014 | 4.843 | 5,2 | 0,0 | 94,8 | 7,7 | 92,3 |
| 2015 | 4.891 | 5,0 | 0,0 | 95,0 | 7,0 | 93,0 |

Source : FEBELCEM

Par catégorie et classe

| Années | Total (x 1.000 t) | Ciment Portland (CEM I, II et V) | | | | Ciment métallurgique (CEM III) | | | Total | | |
|-------------|----------------------|----------------------------------|----------|-----------|-----------|--------------------------------|-----------|-----------|----------------------|-----------|-----------|
| | | Classe de résistance | | | Total | Classe de résistance | | Total | Classe de résistance | | |
| | | 32,5 | 42,5 | 52,5 | | 32,5 | 42,5/52,5 | | 32,5 | 42,5 | 52,5 |
| | | (%) | | | (%) | | | (%) | | | |
| 2000 | 5.321 | 18 | 16 | 14 | 48 | 16 | 36 | 52 | 34 | 52 | 14 |
| 2006 | 4.765 | 15 | 7 | 30 | 52 | 12 | 35 | 47 | 28 | 42 | 30 |
| 2007 | 4.650 | 15 | 7 | 31 | 53 | 14 | 33 | 47 | 29 | 40 | 31 |
| 2008 | 4.796 | 14 | 7 | 31 | 52 | 8 | 40 | 48 | 22 | 47 | 31 |
| 2009 | 4.273 | 15 | 10 | 33 | 58 | 8 | 34 | 42 | 23 | 44 | 33 |
| 2010 | 4.293 | 14 | 6 | 29 | 49 | 10 | 41 | 51 | 24 | 47 | 29 |
| 2011 | 5.019 | 12 | 6 | 28 | 46 | 9 | 45 | 54 | 21 | 51 | 28 |
| 2012 | 4.678 | 13 | 5 | 28 | 46 | 9 | 45 | 54 | 22 | 50 | 28 |
| 2013 | 4.571 | 14 | 4 | 27 | 45 | 9 | 46 | 55 | 23 | 50 | 27 |
| 2014 | 4.843 | 13 | 4 | 25 | 42 | 8 | 50 | 58 | 21 | 54 | 25 |
| 2015 | 4.891 | 12 | 3 | 26 | 41 | 8 | 51 | 59 | 20 | 54 | 26 |

Source : FEBELCEM

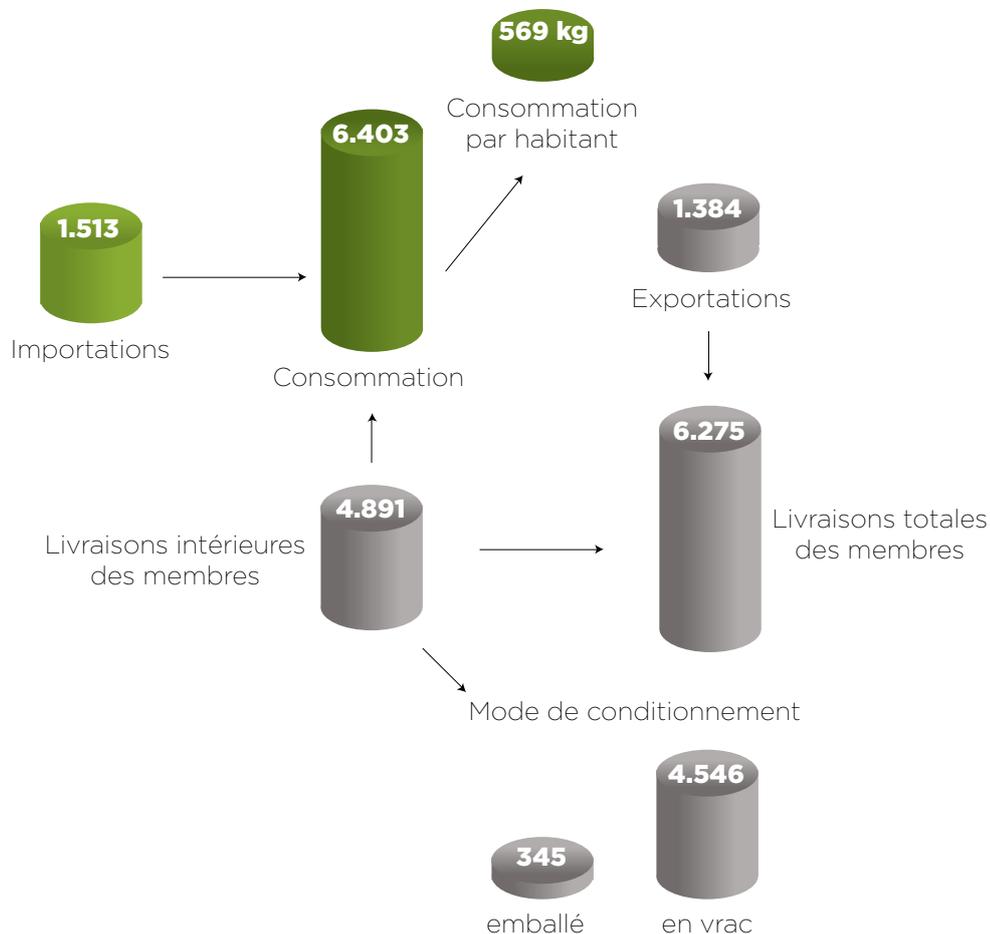
Livraisons aux industries transformatrices

| Années | Total | Produits en béton & Fibres-ciment | | Béton prêt à l'emploi | | Livraisons sur chantier | | Livraisons au négoce | |
|-------------|--------------|-----------------------------------|-------------|-----------------------|-------------|-------------------------|-------------|----------------------|------------|
| | (x 1.000 t) | (x 1.000 t) | (%) | (x 1.000 t) | (%) | (x 1.000 t) | (%) | (x 1.000 t) | (%) |
| 2000 | 5.321 | 1.420 | 26,7 | 2.723 | 51,2 | 316 | 5,9 | 863 | 16,2 |
| 2006 | 4.765 | 1.241 | 26,1 | 2.517 | 52,8 | 398 | 8,4 | 609 | 12,8 |
| 2007 | 4.650 | 1.216 | 26,2 | 2.573 | 55,3 | 271 | 5,8 | 590 | 12,7 |
| 2008 | 4.796 | 1.274 | 26,6 | 2.690 | 56,1 | 295 | 6,2 | 537 | 11,2 |
| 2009 | 4.273 | 1.127 | 26,4 | 2.290 | 53,6 | 364 | 8,5 | 492 | 11,5 |
| 2010 | 4.294 | 1.087 | 25,3 | 2.299 | 53,5 | 487 | 11,3 | 421 | 9,8 |
| 2011 | 5.019 | 1.246 | 24,8 | 2.728 | 54,4 | 582 | 11,6 | 462 | 9,2 |
| 2012 | 4.678 | 1.127 | 24,1 | 2.551 | 54,5 | 576 | 12,3 | 424 | 9,1 |
| 2013 | 4.571 | 1.024 | 22,4 | 2.498 | 54,7 | 636 | 13,9 | 412 | 9,0 |
| 2014 | 4.843 | 1.004 | 20,7 | 2.676 | 55,3 | 743 | 15,3 | 420 | 8,7 |
| 2015 | 4.891 | 1.000 | 20,4 | 2.767 | 56,6 | 743 | 15,2 | 381 | 7,8 |

Source : FEBELCEM

SCHÉMA DU SECTEUR

(en milliers de tonnes)





Fédération de l'Industrie Cimentière Belge
Boulevard du Souverain 68 - 1170 Bruxelles
T 02 645 52 11 - F 02 640 06 70
www.febelcem.be
info@felbelcem.be

